

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1959

26 juillet 2014

SOMMAIRE

| | | | |
|---|-------|--|-------|
| A.E.F. Frankfurt S.à r.l. | 94012 | NorCab 2 Sàrl | 93991 |
| A.E.F Junghof S.à r.l. | 94012 | Nouchka Immo | 93991 |
| AGCOM, Agencement-Communication S.à r.l. | 94014 | NuOrizon Luxembourg | 93991 |
| Alceda Star S.A. | 93986 | PALLINGHURST INVESTOR CONSOR- TIUM II (Lux) S.à r.l. | 93996 |
| Allseas Finance S.A. | 94006 | PALLINGHURST INVESTOR CONSOR- TIUM (Lux) S.à r.l. | 93994 |
| Aramis Properties S.à r.l. | 94009 | PALLINGHURST INVESTOR CONSOR- TIUM (Lux) S.à r.l. | 93986 |
| Beyla Investments S.A. | 94029 | Parfinance S.C.A. - SPF | 93992 |
| Chamelle S.A. | 93988 | Parfinance S.C.A. - SPF | 93992 |
| Claremont Restaurant Partners S.à r.l. .. | 94015 | Parlay Finance Company S.A. | 93992 |
| Dome 5 SCSp | 94017 | Parthenos Prima S.A. | 93986 |
| Dome 6 SCSp | 94031 | Phoenix Contact S.à r.l. | 93990 |
| Faerschthaff société civile | 94027 | Procentra | 93999 |
| Faerschthaf société civile | 94027 | QUATRAS, Société Civile | 93992 |
| Fanisi Venture Capital Fund S.C.A., SI- CAV-SIF | 93989 | Rasec International Holding | 93988 |
| FFI III S.à r.l. | 94018 | Redwall Properties S.à r.l. | 93993 |
| FO Solutions S.à r.l. | 93996 | Remora Partners Luxembourg | 93993 |
| FPSPI SICAV | 93996 | River Melody Sàrl | 93993 |
| Gerifonds (Luxembourg) S.A. | 93997 | SAT Lux S.à r.l. | 93997 |
| GLH Shipping S.A. | 93997 | ShipInvest Holding S.à r.l. | 93988 |
| Heraldic LuxCo S.à r.l. | 94003 | SOLIDUS Invest S.A. | 93987 |
| Ikano Finance (Russia) S.A. | 93998 | Stella Maris Finances Sàrl SPF | 93991 |
| IM Properties (Europe) Holdings S.à r.l. | 93998 | St Leonard Finance S.à r.l. | 93990 |
| Ipsen Ré | 93999 | Themis Karias | 93995 |
| Irrus S.à r.l. | 94031 | The Montefiori Group | 93995 |
| Jantinori 2 S.à r.l. | 94000 | The Montefiori Group S.A. SPF | 93995 |
| Laangwiss I sa | 93999 | Transports Salis S.à r.l. | 93994 |
| LDM Capital S.A. | 93987 | Trivega Immobilière S.à r.l. | 93994 |
| Leggett & Platt Luxembourg S.à r.l. | 94029 | Truficar S.A. | 93994 |
| Linamar Financial Sàrl | 93989 | Truflux | 93995 |
| MCP III Investment S.à r.l. | 93989 | Van Neulen & Schmit S.A. | 93995 |
| MercLin II SICAV | 93990 | Viga Finance S.A. | 93995 |
| Montrica Global Opportunities Master Fund (Luxembourg) S.à r.l. | 94032 | Warburg Invest Luxembourg S.A. | 93990 |
| Naga Investment S.A., SPF | 93986 | Wilson Finance S.A., SPF | 93987 |
| | | W Industries Finances S.A. | 93993 |

Naga Investment S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 46.487.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des Actionnaires qui aura lieu le jeudi 14 août 2014 à 11.00 heures à Luxembourg, au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que du rapport de contrôle du Commissaire relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2013.
2. Approbation du bilan arrêté au 31 décembre 2013 et du compte de profits et pertes y relatifs; affectation du résultat.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2013.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2014108074/34/18.

Alceda Star S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.
R.C.S. Luxembourg B 131.773.

Auszug aus dem Protokoll der Hauptversammlung der Anteilhaber vom 21. Juli 2014

Die Hauptversammlung hat beschlossen, das Mandat des zugelassenen Wirtschaftsprüfers (réviseur d'entreprises agréé), PricewaterhouseCoopers, mit Sitz in 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, RCSL B 65.477 bis zur jährlichen Hauptversammlung der Anteilhaber der Gesellschaft im Jahr 2015 zur verlängern.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014106335/12.

(140127783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2014.

Parthenos Prima S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 156.589.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARTHENOS PRIMA S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2014074106/12.

(140086890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

PALLINGHURST INVESTOR CONSORTIUM (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.153.250,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 143.734.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Sophie Zintzen

Mandataire

Référence de publication: 2014074098/12.

(140087064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Wilson Finance S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 49.380.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des Actionnaires qui aura lieu le jeudi 14 août 2014 à 15.00 heures à Luxembourg, au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que du rapport de contrôle du Commissaire relatifs à l'exercice clôturé au 30 novembre 2013.
2. Approbation du bilan arrêté au 30 novembre 2013 et du compte de profits et pertes y relatifs; affectation du résultat.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice clôturé au 30 novembre 2013.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2014108075/34/18.

SOLIDUS Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 112.495.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die außerdienstlich am 13. August 2014 um 10.00 Uhr, an der Adresse des Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichts-kommissars.
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2013.
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
4. Neuwahlen.
5. Verschiedenes.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2014109914/534/17.

LDM Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 121.882.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 4 août 2014 à 17:30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2013
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
5. Décharge spéciale à l'Administrateur démissionnaire
6. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
7. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2014103663/795/19.

Chamelle S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 65.069.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 11 août 2014 à 16.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 26 juin 2014 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 6 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2014092515/696/15.

Rasec International Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1643 Luxembourg, 4, rue de la Grève.
R.C.S. Luxembourg B 116.166.

Au nom du conseil d'administration de la société RASEC INTERNATIONAL HOLDING, société anonyme, ayant son siège social au 4, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.166, j'ai l'honneur de vous convoquer à une

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 5 août 2014 à Luxembourg au siège social de la Société à 11.30 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture des comptes consolidés au 31 décembre 2013;
2. Lecture du rapport du commissaire aux comptes concernant les comptes consolidés au 31 décembre 2013;
3. Lecture du rapport de gestion;
4. Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2013;
5. Délégation de pouvoir;
6. Divers.

Possibilité d'assister à l'assemblée générale:

Toute personne dont le nom figure dans le registre des actions nominatives de la Société, ainsi que toute personne détenant des actions au porteur de la Société peut assister à l'assemblée générale.

Déroulement de l'assemblée générale:

L'assemblée générale extraordinaire débutera à 11.30 heures, y seront débattus les points à l'ordre du jour.

Représentation à l'assemblée générale:

Pour le cas où un actionnaire ne serait pas à même d'assister personnellement à cette assemblée générale extraordinaire, il pourra voter par procuration. Des modèles de procuration sont disponibles sur simple demande effectuée par courrier à RASEC INTERNATIONAL HOLDING, à l'attention de M. Patrick GENTIL, 4, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg, Luxembourg. Les procurations sont ensuite à retourner à l'adresse susmentionnée dans les meilleurs délais et dans tous les cas avant le 4 août 2014 à 18.00 heure locale.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2014101776/30.

ShipInvest Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 17.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 179.022.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014074176/9.

(140087331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Fanisi Venture Capital Fund S.C.A., SICAV-SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 150.760.

As the extraordinary general meeting of shareholders of FANISI VENTURE CAPITAL FUND S.C.A., SICAV-SIF held on 25 June 2014 could not validly deliberate on the first resolution of the agenda for lack of quorum, shareholders are hereby reconvened to attend an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of the Company which will be held on 11 August 2014 at 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg at 2:00 p.m. (Luxembourg time) to deliberate and vote on the following agenda:

Agenda:

- Amendment of article 2 of the articles of incorporation of the Company (the "Articles") to be read as follows:
- The Company is established for a period of nine (9) years as from 18 January 2010. The General Partner may call an extraordinary shareholders' meeting acting in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation, which may continue the term of the Company for a further one-year period."

The Meeting may validly deliberate with a quorum of 75% of the capital. The passing of the resolution requires the consent of two thirds of the votes and the consent of the general partner of the Company.

Each shareholder has a number of votes equal to the number of shares he/she/it owns and may validly act at any meeting of shareholders of the Company in person or through a special proxy. Proxies given for the extraordinary general meeting of 25 June 2014 remain valid unless expressly revoked.

In the event a shareholder wishes to vote by proxy, he/she/it must complete and sign a proxy form, send a signed copy by fax (+352 421 22 718) or by email (afs_luxcosec@list.db.com) not later than 9 August 2014 and return the original to the registered office of the Company by mail.

If you have any further questions about any aspect of the changes of the Articles detailed here above, please contact the general partner of the Company at +352 421 22 9690 or afs_luxcosec@list.db.com.

By order of the Board of Directors.

Référence de publication: 2014094425/29.

MCP III Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 90.733,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 154.543.

Par résolution signée en date du 12 mai 2014, l'associé unique a pris la décision suivante:

- Nomination de Gaëlle Violette, avec adresse professionnelle au 7a, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, au mandat de Gérant B, avec effet au 1^{er} juillet 2014 et pour une durée indéterminée
- Acceptation de la démission de Sharon Taylor, avec adresse professionnelle au 7a, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, de son mandat de Gérant B, avec effet au 30 juin 2014

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 mai 2014.

Référence de publication: 2014073955/15.

(140087232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Linamar Financial Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 9.078.110,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 155.502.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 mai 2014.

Référence de publication: 2014073905/10.

(140087306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Warburg Invest Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 2, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 29.905.

Mitteilung an die Anteilhaber des Fonds:

Kinesis FCP SIF (Umbrella nach dem Gesetz vom 13. Februar 2007)

Kinesis FCP SIF - One (Teilfonds) Anteilklasse I ISIN LU0471806785

Mit Wirkung zum 26. Juli 2013 wurden sämtliche Anteile des Teilfonds Kinesis FCP SIF - One durch die Anteilhaber zurückgegeben. Der Liquidationserlös wurde an die Anteilhaber ausgezahlt.

Die Liquidation des Teilfonds ist abgeschlossen.

Mit Abschluss der Liquidation ist die rechtliche Hülle des Kinesis FCP SIF aufgelöst.

Luxembourg, im Juli 2014

Warburg Invest Luxembourg
S.A.

Référence de publication: 2014109857/755/16.

MercLin II SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 150.351.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 16 avril 2014

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs Vincent Planche, Stéphane Mercier, Jean Sanders et Marc-André Béchet en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2015;

2. de réélire KPMG Luxembourg S.à.r.l., en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2015.

Luxembourg, le 19 mai 2014.

Pour MERCLIN II SICAV

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

Référence de publication: 2014073940/17.

(140087219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Phoenix Contact S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10A, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 20.062.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IF EXPERTS COMPTABLES

B.P. 1832 L-1018 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2014074117/12.

(140087389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

St Leonard Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 109.415.

Les comptes annuels au 31/05/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014074186/9.

(140086468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Stella Maris Finances Sarl SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2336 Luxembourg, 68A, Montée Pilate.
R.C.S. Luxembourg B 140.665.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014074188/9.

(140086707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Nouchka Immo, Société Anonyme.

Siège social: L-7594 Beringen, 17, rue des Noyers.
R.C.S. Luxembourg B 147.141.

J'ai l'honneur et le regret de vous informer que j'ai pris la décision de démissionner des fonctions d'Administrateur délégué de la Société Nouchka Immo SA immatriculée au registre du commerce société Luxembourg sous le numéro B147141 et ce à compter du 30 décembre 2012.

Lynx Finances Group, Ltd
Suite 2208, 22/F., Tower 1, Times Square,
1 Matheson Street, Causeway Bay, Hong Kong
Jacques Gaston Michel Sordes, Dit Jack Michael Sword
Né le 17 novembre 1947 à Courbevoie, France

Référence de publication: 2014073994/15.

(140086353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

NorCab 2 Sarl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.940.250,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 113.736.

Constituée par devant Me Paul Bettingen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 décembre 2005, acte publié au Mémorial C no 782

Rectificatif suite au dépôt L120054845 en date du 5 avril 2012.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NorCab 2 S.à r.l.
Marielle Stijger
Manager A

Référence de publication: 2014073993/15.

(140086668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

NuOrizon Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7594 Beringen, 17, rue des Noyers.
R.C.S. Luxembourg B 146.505.

J'ai l'honneur et le regret de vous informer que j'ai pris la décision de démissionner des fonctions de Gérant de la Société Nuorizon Luxembourg Sarl immatriculée au registre du commerce société Luxembourg sous le numéro B146505 et ce à compter du 30 décembre 2012.

Lynx Finances Group, Ltd
Suite 2208, 22/F., Tower 1, Times Square
1 Matheson Street, Causeway Bay, Hong Kong
Jacques Gaston Michel Sordes, Dit Jack Michael Sword
Né le 17 novembre 1947 à Courbevoie, France

Référence de publication: 2014073996/15.

(140086364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Parlay Finance Company S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 61.785.

Le Bilan rectificatif au bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la référence L 140086982.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/05/2014.

Kimbulu Mombaya

Mandataire

Référence de publication: 2014074105/13.

(140087353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Parfinance S.C.A. - SPF, Société en Commandite par Actions - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 16.425.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2013, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PARFINANCE S.C.A.-SPF

Société en commandite par actions de gestion de patrimoine familial

Signature

Référence de publication: 2014074102/13.

(140087074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Parfinance S.C.A. - SPF, Société en Commandite par Actions - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 16.425.

M. Antoine VANDEWIELE, Associé-Commandité-Gérant de la Société réside au 10, Rte de L'Arnouvaz, CH-3963 Crans-Montana, Suisse,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 22 mai 2014.

Pour extrait conforme

Pour PARFINANCE S.C.A.-SPF

Société en commandite par actions de gestion de patrimoine familial

Signature

Référence de publication: 2014074103/15.

(140087075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

QUATRAS, Société Civile, Société Civile.

Capital social: EUR 13.900.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg E 2.475.

Extrait des résolutions des associés prises en date du 18 octobre 2013

L'associé unique a décidé renouveler le mandat de gérant de Messieurs Claude SCHMITZ et Marc THILL jusqu'à l'approbation des comptes au 31 décembre 2013.

Pour extrait conforme,

Luxembourg, le 13 mai 2014.

Référence de publication: 2014074135/13.

(140086581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Remora Partners Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.
R.C.S. Luxembourg B 175.486.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 26 mai 2014.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2014074137/11.

(140087307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

River Melody Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 155.791.

Extrait des décisions prises par l'associé unique de la Société du 19 mai 2014

Le 19 mai 2014, l'associé unique de River Melody S.à r.l. a pris les résolutions suivantes:

- D'accepter la démission de Mme Christelle Ferry en qualité de Gérant de la Société avec effet au 12 mai 2014;
- De nommer Mme Séverine Canova, ayant son adresse professionnelle au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en qualité de Gérant de la Société avec effet au 12 mai 2014 et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Xavier De Cillia

Gérant

Référence de publication: 2014074140/15.

(140087321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Redwall Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 109.682.

Extrait des décisions prises par l'associé unique de la Société du 19 mai 2014

Le 19 mai 2014, l'associé unique de Redwall Properties S. à r.l. a pris les résolutions suivantes:

- D'accepter la démission de Mme Christelle Ferry en qualité de Gérant de la Société avec effet au 12 mai 2014;
- De nommer Mme Séverine Canova, ayant son adresse professionnelle au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en qualité de Gérant de la Société avec effet au 12 mai 2014 et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Xavier De Cillia

Gérant

Référence de publication: 2014074136/15.

(140087330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

W Industries Finances S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 83.294.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature

Le Mandataire

Référence de publication: 2014074300/13.

(140087374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Trivega Immobilière S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5465 Waldbredimus, 23, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 73.124.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2014074268/10.

(140086734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Transports Salis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9045 Ettelbruck, 11, Grondwée.

R.C.S. Luxembourg B 157.748.

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIEKIRCH, le 26 mai 2014.

Pour la société

COFICOM Trust S.à r.l.

B.P. 126

50, Esplanade

L-9227 DIEKIRCH

Signature

Référence de publication: 2014074266/16.

(140087311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Truficar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 125.831.

Les comptes consolidés de Sofina S.A. du 31.12.2013 et les déclarations relatives à l'article 70 L. 19/12/2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014074269/10.

(140086777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

PALLINGHURST INVESTOR CONSORTIUM (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.153.250,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 143.734.

Extrait des résolutions du conseil de gérance

En date du 20 mai 2014, le conseil de gérance a décidé de transférer le siège social de la Société du 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg au 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, et ce avec effet immédiat.

Nous vous prions également de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des gérants suivants:

- Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l., 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

- Arne Frandsen, ch. Chantecoucou 24, 1255 Veyrier, Suisse

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Sophie Zintzen

Mandataire

Référence de publication: 2014074097/18.

(140086698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Themis Karias, Société Anonyme.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.
R.C.S. Luxembourg B 161.638.

—
EXTRAIT

L'assemblée note le changement d'adresse de Monsieur Patrick Bahadourian, administrateur A, domicilié au 33 chemin Pré-Langard, CH-1223 Cologny.

L'assemblée note le changement d'adresse du commissaire aux comptes Chester & Jones au 14 rue Bernard Haal, L-1711 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2014074257/14.

(140086609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

**The Montefiori Group S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. The Montefiori Group).**

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore.
R.C.S. Luxembourg B 77.150.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 26 mai 2014.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2014074256/11.

(140087251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Truflux, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8A, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 94.345.

Les comptes consolidés de Sofina S.A. du 31.12.2013 et les déclarations relatives à l'article 70 L. 19/12/2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014074271/10.

(140086778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Viga Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 34, rue Albert Ier.
R.C.S. Luxembourg B 61.170.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2014.

Référence de publication: 2014074295/10.

(140086440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Van Neulen & Schmit S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4123 Esch-sur-Alzette, 40-42, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 157.762.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014074287/9.

(140086764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

FO Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 152.844.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, le vendredi 19 avril 2014.

L'Assemblée Ordinaire de l'Associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

L'Assemblée nomme Monsieur Jean-Pierre Foeliex en qualité de gérant de FO Solutions S.à.r.l. pour une durée de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2018.

L'Assemblée décide de renouveler le mandat de Monsieur Cuong Hua en qualité de gérant de FO Solutions S.à.r.l pour une durée indéterminée.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil de Gérance se compose donc comme suit:

- M. Jean-Pierre Foeliex, gérant, demeurant professionnellement au 47, Boulevard Prince Henri L-1724 Luxembourg

- M. Cuong Hua, gérant, demeurant professionnellement au 11, Rue des 3 Cantons L-8399 Windhof

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2014073762/20.

(140086479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

FPSPI SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 90.873.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 Mai 2014

En date du 2 mai 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Pierre Cimino, en qualité d'Administrateur.

- de nommer Monsieur Roberto Colapinto, 5 Allée Scheffer, 2520 Luxembourg, en qualité d'Administrateur sous réserve de l'accord de la Commission de Surveillance du Secteur Financier jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire prévue en 2015.

- de renouveler les mandats de Monsieur Prospero Albesiano, de Monsieur Giancarlo Ferraris, de Monsieur Vincenzo Mocati, de Monsieur Piero Scalerandi et de Monsieur Danilo Vitali en qualité d'Administrateurs pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2015.

- de renouveler KPMG Luxembourg Sàrl en qualité de Réviseur d'Entreprises agréé, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire prévue en 2015.

Luxembourg, le 23 mai 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FPSPI Sicav

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2014073764/22.

(140086477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

PALLINGHURST INVESTOR CONSORTIUM II (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 341.400,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 152.918.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Sophie Zintzen

Mandataire

Référence de publication: 2014074100/12.

(140087068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Gerifonds (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 75.032.

—
Extrait des Résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2014

L'Assemblée constate que les mandats des administrateurs viennent à l'échéance lors de cette Assemblée.

Sont élus comme administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2015:

- Monsieur Christian CARRON, Directeur Gérifonds SA, demeurant professionnellement à Lausanne (Président);
- Monsieur Nicolas BIFFIGER, Sous-Directeur Gérifonds SA, demeurant professionnellement à Lausanne (Vice-Président);
- Monsieur Nicolaus BOCKLANDT, demeurant professionnellement à Luxembourg (Administrateur indépendant);
- Monsieur Bertrand GILLABERT, Directeur Adjoint, Gérifonds SA, demeurant professionnellement à Lausanne (Administrateur);
- Monsieur Marc AELLEN, Sous-Directeur de la Banque Cantonale Vaudoise, demeurant professionnellement à Lausanne (Administrateur);

L'Assemblée Générale décide de nommer la société PricewaterhouseCoopers comme réviseur de Gérifonds (Luxembourg) S.A. pour l'exercice clôturant au 31 décembre 2014.

Référence de publication: 2014073790/20.

(140086568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

GLH Shipping S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 109.178.

—
EXTRAIT

Monsieur Jean-Pierre VERNIER, né le 02.10.1952 à Nantes (France), demeurant à L-2210 Luxembourg, 84, boulevard Napoléon 1^{er}, a démissionné avec effet immédiat de son poste d'administrateur et d'administrateur-délégué.

Monsieur Gilles DEMARQUE, né le 16/05/1964 à Luxembourg, demeurant à L-2514 Luxembourg, 3 rue Jean-Pierre Sauvage, a été nommé administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2019, avec droit de signature individuelle.

Monsieur André HARPES, né le 17.03.1960 à Luxembourg, demeurant à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre, a été renommé administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2019, avec droit de signature individuelle.

Madame Nina MEYER, née le 23.11.1984 à Ettelbruck, demeurant à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre, a été nommée administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2019, avec droit de signature individuelle, en remplacement de Madame Carine BITTLER.

La société anonyme COMPTABILUX S.A., établie et ayant son siège social à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre, immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 87204, représentée par Monsieur Yves SCHMIT, a été renommée commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014073794/25.

(140086709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

SAT Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5657 Mondorf-les-Bains, 12, rue des Vignes.

R.C.S. Luxembourg B 170.429.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014074201/9.

(140087136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Ikano Finance (Russia) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2740 Luxembourg, 1, rue Nicolas Welter.

R.C.S. Luxembourg B 106.009.

—

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de l'Actionnaire Unique de la Société tenue en date du 22 mai 2014

Jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de l'Actionnaire Unique de la Société approuvant les comptes de l'exercice social 2014, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

*Administrateurs**Administrateurs "A"*

Mats Håkan HÅKANSSON, Administrateur "A"

adresse professionnelle 1, rue Nicolas Welter, L - 2740 Luxembourg

Karl Joakim LARSSON, Administrateur "A"

adresse professionnelle 1, rue Nicolas Welter, L - 2740 Luxembourg

Yohann ADOLPHE, Administrateur "A"

adresse professionnelle 1, rue Nicolas Welter, L - 2740 Luxembourg

Administrateurs "B"

Lars-Åke Stefan JONASSON, Administrateur "B"

adresse professionnelle 1, rue Nicolas Welter, L - 2740 Luxembourg

Tom RATTLEFF, Administrateur "B"

adresse professionnelle 15, Scheelevägen, SE-223 70 Lund

Zhanna GEVORGYAN, Administrateur "B"

adresse professionnelle 1, rue Nicolas Welter, L - 2740 Luxembourg

Commissaire

Andrew DRINKWATER, adresse professionnelle 1, rue Nicolas Welter, L - 2740 Luxembourg

Luxembourg, le 22 mai 2014.

Pour avis sincère et conforme

Pour Ikano Finance (Russia) S.A.

Mats Håkansson

Administrateur "A"

Référence de publication: 2014073844/32.

(140086910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

IM Properties (Europe) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 111.502.

—

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 14 mai 2014

Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Madame Aline MBAPOU, gérant, se situe désormais au L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Monsieur Douwe TERPSTRA, gérant, se situe désormais au L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Monsieur Andrew O'SHEA, gérant, se situe désormais au L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Monsieur Simon REED, gérant, se situe désormais au B46 1DF, Coleshill, South Drive, I.M. House - United Kingdom.

Luxembourg, le 22 mai 2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour IM PROPERTIES (EUROPE) HOLDINGS S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014073849/22.

(140087031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Ipsen Ré, Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 113.939.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 7 mai 2014

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'élire Administrateurs:

Madame Anne Piot d'ABZAC, Madame Florence MAHOUX-BOIVIN, Monsieur Susheel SURPAL et Monsieur Lambert SCHROEDER.

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide, conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée du 6 décembre 1991, de nommer Réviseur Indépendant de la société:

KPMG Luxembourg S.à.r.l.

dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2014.

Pour la société

Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2014073863/22.

(140086720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Laangwiss I sa, Société Anonyme.

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale.
R.C.S. Luxembourg B 128.892.

—
Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'exercice 2012

L'assemblée des actionnaires décide, à l'unanimité:

3) De nommer Commissaire pour l'exercice 2013 Madame Marie Antoinette NILLES, comptable, demeurant 19 Cité Krémerich à L - 6133 Junglinster.

4) De renouveler le Conseil d'Administration comme suit pour un terme de 5 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2018:

- a. Monsieur Norbert FRIOB, demeurant à L-6131 Junglinster, 24 rue Hiehl
- b. Monsieur Pierre FRIOB, demeurant à L-2214 Luxembourg, 3 rue Nennig
- c. Monsieur Arthur NILLES, demeurant à L-6133 Junglinster, 19 cité Kremerich
- d. Monsieur Christian NILLES, demeurant à L-6143 Junglinster, 20a rue JP Ries
- e. Madame Marie-Josée HANSEN POECKES, demeurant à L-3713 Rumelange, 26 rue Jean-Pierre Bausch
- f. Monsieur Pierre-Yves TENNEY, demeurant à B-6717 Attert, 230 rue du Burgknapp
- g. Monsieur Stéphane BRAUN, demeurant à F-57320 Schwerdorff, 2 rue du Grafenthal Junglinster, le 18 octobre 2013.

Référence de publication: 2014073913/21.

(140085436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Procentra, Société Anonyme.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 69, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 100.602.

—
Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2014074128/11.

(140086824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Jantinori 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 262.500,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 157.389.

In the year two thousand and fourteen, on the fourteenth day of the month of May.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Jantinori 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under Luxembourg laws with registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B157.261,

represented by Me Thomas Lugez, maître en droit, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated 9 May 2014 (such proxy to be registered together with the present deed), being the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Jantinori 2 S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, incorporated by deed of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on 9 December 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial") number 229 dated 4 February 2011 and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 157.389.

The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time by deed of Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 28 January 2011, published in the Mémorial number 1127 dated 26 May 2011.

The appearing party declared and requested the notary to record that:

1. The Sole Shareholder holds all the shares in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.
2. The items on which resolutions were to be passed are as follows all these items being interrelated and to be resolved upon as a sole resolution:

Agenda

- Amendment of the articles of incorporation of the Company as follows:

* amendment of articles 6.1.1. and 6.1.2 to read as follows:

" **6.1.1.** The Company shall be managed by a board of managers (the "Board") of up to three (3) members (each a "Director") appointed as a collegiate body by the Shareholder Meeting with the prior authorisation of the General Partner. At least one Director shall be a Luxembourg Director and one of the Directors shall be a member of management of the Ventinori Group's German holding company (as at Closing, Cintinori Holding GmbH). The Shareholder Meeting may decide to classify the Directors into two classes, namely class A and B, in which case such classification shall be recorded in the relevant minutes or resolutions, and the Luxembourg Director and if appointed, the third Director, shall be a class A Director and the member of management of the Ventinori Group's German holding company shall be a class B Director."

6.1.2. The members of the Board may but need not be Shareholders. The Directors are appointed and removed from office by a simple majority decision of the Shareholder Meeting, which determines their powers (subject to the provisions set forth herein), whether the Directors are to be classified, and the term of their mandates. If no term is indicated the Directors are appointed for an undetermined period. The Directors may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time."

- amendment of articles 7.1.1 and 7.1.3 to read as follows:

" **7.1.** Majority Requirements and Board Rules of the Company

7.1.1. Unless set forth otherwise in any Arrangement, the present Articles or provided by applicable statutory requirements which according to mandatory law cannot be lowered by the Articles or any contractual agreement, board resolutions of the Board shall generally require the approval of two (2) Directors to pass, provided that if the Directors have been classified, these two (2) Directors shall be of different classes. Each Director shall have one vote with respect to each matter considered by the Board.

7.1.3. To the extent that applicable law or the Articles do not require a different quorum, all resolutions taken at a meeting of the Board shall be adopted in a meeting where two (2) Directors are present or represented provided that if the Directors have been classified, these two (2) Directors shall be of different classes."

- amendment of article 8 to read as follows:

" **Art. 8. Binding Signature.** The Company will be bound by the joint signature of two (2) Directors, provide that provided that if the Directors have been classified, these two (2) Directors shall be of different classes, or by the joint or

single signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated the Board or by two (2) Directors provided that if the Directors have been classified, these two (2) Directors shall be of different classes.“

- Re-composing the board of managers of the Company with immediate effect by:

* confirming the appointment of Mr David Konings as manager of the Company, while confirming that Mr David Konings is a “Luxembourg Director” (as defined in the amended and restated articles) and is classified as a class A Director;

* confirming the appointment of Mr Alexander Kleinke as manager of the Company and classifying Mr Alexander Kleinke as a class B Director; and

* appointing Mr Marc Lamberty as manager of the Company, while confirming that Mr Marc Lamberty is also a “Luxembourg Director” (as defined articles) and classifying Mr Marc Lamberty as a class A Director

After having considered the above, the Sole Shareholder resolved as follows:

Sole resolution

The Sole Shareholder resolved to amend the articles as set forth in the agenda.

The Sole Shareholder resolved to re-compose the board of managers of the Company with immediate effect by:

(i) confirming the appointment of Mr David Konings as manager of the Company, while confirming that Mr David Konings is a “Luxembourg Director” (as defined in the amended and restated articles) and is classified as a class A Director;

(ii) confirming the appointment of Mr Alexander Kleinke as manager of the Company and classifying Mr Kleinke as a class B Director; and

(iii) appointing Mr Marc Lamberty as manager of the Company, while confirming that Mr Marc Lamberty is also a “Luxembourg Director” (as defined articles) and classifying Mr Marc Lamberty as a class A Director;

so that as a result of the above the board of managers be composed as follows (each Director being appointed for an undetermined period subject to the provisions of the amended articles):

Mr David Konings; class A

Mr Alexander Kleinke, class B and

Mr Marc Lamberty, class A.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the appearing party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing party in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day beforementioned.

After reading these minutes the proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille quatorze, le quatorze mai.

Par-devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Jantinori 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée en vertu du droit luxembourgeois dont le siège social est situé au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 157.261,

représentée par Me Thomas Lugez, maître en droit, demeurant à Luxembourg en vertu d’une procuration datée du 9 mai 2014 (laquelle sera enregistrée avec le présent acte), étant l’associé unique (l’«Associé Unique») de Jantinori 2 S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, constituée par acte de Me Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, le 9 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») numéro 229, daté du 4 février 2011, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 157.389. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 28 janvier 2011, publié au Mémorial numéro 1127, daté du 26 mai 2011.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire d’acter que:

1. L’Associé Unique détient l’ensemble des parts sociales émises dans la Société, de sorte que des décisions peuvent être prises valablement sur l’ensemble des points portés à l’ordre du jour.

2. Les points sur lesquels des résolutions devaient être adoptées sont les suivants, tous ces points étant étroitement liés et devant faire l’objet d’une résolution unique:

Ordre du jour

- Modification des statuts de la Société comme suit:

* modification des articles 6.1.1. et 6.1.2 afin qu’ils aient la teneur suivante:

« **6.1.1.** La Société sera administrée par un conseil de gérance (le «Conseil») comprenant trois (3) membres (chacun un «Administrateur») nommé en tant qu’organe collégial par l’Assemblée des Associés avec l’autorisation préalable du

Commandité. Au moins un Administrateur sera un Administrateur demeurant au Luxembourg et un des Administrateurs sera un membre du management de la société holding allemande du Groupe Ventinori (à la Date de Closing, Cintinori Holding GmbH). L'Assemblée des Associés peut décider de classer les Administrateurs en deux classes, à savoir les classes A et B, auquel cas cette classification sera inscrite dans le procès-verbal ou les résolutions en question, et l'Administrateur demeurant au Luxembourg et s'il est nommé, le troisième Administrateur, sera un Administrateur de classe A et le membre du management de la société holding allemande du Groupe Ventinori sera un Administrateur de classe B.»

6.1.2. Les membres du Conseil peuvent ou non être Associés. Les Administrateurs sont nommés et révoqués par l'Assemblée des Associés, qui détermine leurs pouvoirs (sous réserve des dispositions prévues dans les présents statuts), que les Administrateurs doivent être classifiés ou non, et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple. Si aucun terme n'est indiqué, les Administrateurs sont nommés pour une période indéterminée. Les Administrateurs sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) et à tout moment.»

* modification des articles 7.1.1 et 7.1.3 afin qu'ils aient la teneur suivante:

« **7.1. Exigences de majorité et Règles au sein du Conseil de la Société**

7.1.1. A moins qu'il n'en ait été prévu autrement dans tout Arrangement, les présents Statuts ou par les exigences légales applicables, auxquelles, selon la loi impérative, il ne peut être dérogé par les Statuts ou tout accord contractuel, les décisions du Conseil, pour être adoptées, requerront généralement l'approbation de deux (2) Administrateurs pour être adoptées, à condition que, si les Administrateurs ont été classifiés, ces deux (2) Administrateurs soient de classes différentes. Chaque Administrateur aura une voix pour chaque matière sur laquelle le Conseil doit délibérer.

7.1.3. Dans la mesure où la loi applicable ou les Statuts ne requièrent pas un quorum différent, toutes les décisions prises lors d'une réunion du Conseil seront adoptées lors d'une réunion où deux (2) Administrateurs sont présents ou représentés, à condition que, si les Administrateurs ont été classifiés, ces deux (2) Administrateurs soient de classes différentes.»

* modification de l'article 8 afin qu'il ait la teneur suivante:

« **Art. 8. Signatures autorisées.** La Société sera engagée par la signature conjointe de deux (2) Administrateurs, à condition que, si les Administrateurs ont été classifiés, ces deux (2) Administrateurs soient de classes différentes, ou par la signature individuelle ou conjointe de toute personne ou toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil ou par deux (2) Administrateurs, à condition que, si les Administrateurs ont été classifiés, ces deux (2) Administrateurs soient de classes différentes.»

- Recomposition du conseil de gérance de la Société avec effet immédiat par:

* la confirmation de la nomination de M. David Konings en tant que gérant de la Société, tout en confirmant que M. David Konings est un «Administrateur demeurant au Luxembourg» (tel que défini dans les statuts modifiés et refondus) et est classifié comme Administrateur de classe A;

* la confirmation de la nomination de M. Alexander Kleinke en tant que gérant de la Société et la classification de M. Alexander Kleinke comme Administrateur de classe B; et

* la nomination de M. Marc Lamberty en tant que gérant de la Société, tout en confirmant que M. Marc Lamberty est également un «Administrateur demeurant au Luxembourg» (tel que défini dans les statuts) et la classification de M. Marc Lamberty comme Administrateur de classe A Après avoir examiné ce qui précède, l'Associé Unique a décidé ce qui suit:

Résolution unique

L'Associé Unique a décidé de modifier les statuts, tel qu'énoncé dans l'ordre du jour.

L'Associé Unique a décidé de recomposer le conseil de gérance de la Société avec effet immédiat par:

(i) la confirmation de la nomination de M. David Konings en tant que gérant de la Société, tout en confirmant que M. David Konings est un «Administrateur demeurant au Luxembourg» (tel que défini dans les statuts modifiés et refondus) et est classifié comme Administrateur de classe A;

(ii) la confirmation de la nomination de M. Alexander Kleinke en tant que gérant de la Société et la classification de M. Alexander Kleinke comme Administrateur de classe B; et

(iii) la nomination de M. Marc Lamberty en tant que gérant de la Société, tout en confirmant que M. Marc Lamberty est également un «Administrateur demeurant au Luxembourg» (tel que défini dans les statuts) et la classification de M. Marc Lamberty comme Administrateur de classe A;

de sorte qu'en raison de ce qui précède, le conseil de gérance sera désormais composé comme suit (chaque Administrateur étant nommé pour une durée indéterminée sous réserve des dispositions des statuts modifiés):

M. David Konings; classe A

M. Alexander Kleinke, classe B et

M. Marc Lamberty, classe A

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, le présent procès-verbal est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête de présentes.

Après lecture du présent procès-verbal, le mandataire et le notaire ont signé le présent acte.

Signé: T. LUGEZ et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 mai 2014. Relation: LAC/2014/24024. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2014.

Référence de publication: 2014105016/175.

(140125084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2014.

Heraldic LuxCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 173.294.

In the year two thousand and fourteen, on the second of May,
before Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand-Duchy of Luxembourg,

there appeared:

Triton Masterluxco 3 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro and twenty-three cent (EUR 12,500.23) with registered office at 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 143.926 (the "Shareholder"),

hereby represented by Me Alexandre Koch, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on May 2, 2014.

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of Heraldic Luxco S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro and one cent (EUR 12,500.01), with registered office at 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary of 29 November 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 129 of 18 January 2013 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 173.294 (the "Company"). The articles of incorporation have for the last time been amended following a deed of the undersigned notary dated 27 August 2013, published Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2743 of 4 November 2013.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To increase the corporate capital of the Company by an amount of one euro cent (EUR 0.01) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro and one cent (EUR 12,500.01) to twelve thousand five hundred euro and two cent (EUR 12,500.02).

2 To issue one (1) new share with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01), having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To accept subscription for the new share, with payment of a share premium in a total amount of twenty-six million three hundred thirty-one thousand three hundred seventy-three euro and sixteen cent (EUR 26,331,373.16) by the sole shareholder, and to accept full payment in kind.

4 To amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the capital increase.

5 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of one euro cent (EUR 0.01) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro and one cent (EUR 12,500.01) to twelve thousand five hundred euro and two cent (EUR 12,500.02).

Third resolution

The Shareholder resolved to issue one (1) new share with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01), having the same rights and privileges as the existing shares.

Subscription - Payment

The Shareholder, represented as stated above, declared to subscribe for one (1) new share with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01), together with the payment of a share premium of twenty-six million three hundred thirty-one thousand three hundred seventy-three euro and sixteen cent (EUR 26,331,373.16) and to make payment in full for such new share by a contribution in kind consisting of a receivable held by the Shareholder against the Company (the "Contribution").

The Contribution represents a value in an aggregate amount of twenty-six million three hundred thirty-one thousand three hundred seventy-three euro and seventeen cent (EUR 26,331,373.17).

Proof of the ownership by the Shareholder of the Contribution has been given to the undersigned notary.

The Shareholder declared that the Contribution is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Contribution to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

The Shareholder further stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the Contribution is described and valued (the "Report").

The conclusions of the Report read as follows:

"Based on our the valuation methodology, we have no observation to mention on the value of the Contribution in Kind which corresponds at least in number and nominal value to the one new share, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01), to be issued with a share premium in an aggregate amount of twenty-six million three hundred thirty-one thousand three hundred seventy-three euro and sixteen cent (EUR 26,331,373.16)."

Fourth resolution

The Shareholder resolved to accept said subscription and payment and to allot the one (1) new share according to the above mentioned subscription.

Fifth resolution

The Shareholder resolved to amend the 1st paragraph of the article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. Said paragraphs will from now on read as follows:

" **Art. 5. Issued Capital.** The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro and two cent (EUR 12,500.02), divided into one million two hundred fifty thousand two (1,250,002) shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all of which are fully paid up".

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at seven thousand euro (EUR 7,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le deux mai,

par devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Triton Masterluxco 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois de Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros et vingt-trois centimes (EUR 12.500.23), avec siège social au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143.926 (l'«Associé»),

représentée aux fins des présentes par Maître Alexandre Koch, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 2 mai 2014.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de Heraldic Luxco S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros et un centime (EUR 12.500,01), dont le siège social est au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-

Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 29 novembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 129 du 18 janvier 2013 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 173.294 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte du notaire soussigné en date du 27 août 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2743 du 4 novembre 2013.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un centime d'euro (EUR 0.01) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros et un centime (EUR 12.500,01) à douze mille cinq cents euros et deux centimes (EUR 12.500,02).

2 Émission d'une (1) part sociale nouvelle d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3 Acceptation de la souscription de cette nouvelle part sociale, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de vingt-six millions trois cent trente-et-un mille trois cent soixante-treize euros et seize centimes (EUR 26.331.373,16) par l'Associé à libérer intégralement par un apport en nature.

4 Modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

5 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un centime d'euro (EUR 0.01) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros et un centime (EUR 12.500,01) à douze mille cinq cents euros et deux centimes (EUR 12.500,02).

Troisième résolution

L'Associé a décidé d'émettre une (1) part sociale nouvelle d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

Souscription - Paiement

L'Associé, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à une (1) part sociale nouvelle d'une valeur nominale d'un centime d'euros (EUR 0.01), ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de vingt-six millions trois cent trente et un mille trois cent soixante-treize euros et seize centimes (EUR 26.331.373,16) et libérer intégralement cette part sociale souscrite par un apport en nature consistant en une créance détenue par l'Associé contre la Société (l'«Apport»).

L'Apport représente un montant total de vingt-six millions trois cent trente et un mille trois cent soixante-treize euros et dix-sept centimes (EUR 26.331.373,17).

La preuve par l'Associé de la propriété de l'Apport a été rapportée au notaire soussigné.

L'Associé a déclaré encore que l'Apport est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

L'Associé a déclaré qu'un rapport a été établi par les gérants de la Société dans lequel l'Apport est décrit et évalué (le «Rapport»).

Les conclusions du Rapport sont les suivantes:

«Sur base de notre méthode d'évaluation, nous n'avons pas d'observation à mentionner sur la valeur de l'Apport en nature qui correspond au moins en nombre et valeur nominale à une part sociale nouvelle, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01), à émettre avec une prime d'émission d'un montant total de vingt-six millions trois cent trente-et-un mille trois cent soixante-treize euros et seize centimes (EUR 26.331.373,16).»

Quatrième résolution

L'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre la part sociale nouvelle conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

Cinquième résolution

L'Associé a décidé de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 5. Capital émis.** Le capital émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros et deux centimes (EUR 12.500,02), divisé en un million deux cent cinquante mille et deux (1.250.002) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à sept mille euros (EUR 7.000,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante ci-avant, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: A. Koch, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 6 mai 2014. REM/2014/1019. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): L. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 26 mai 2014.

Référence de publication: 2014073809/168.

(140087153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Allseas Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 148.778.

In the year two thousand and fourteen, on twentieth of May.

Before US Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

Is held

an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Allseas Finance S.A. (hereinafter referred to as the "Corporation"), a Luxembourg "société anonyme", with registered office at 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 148.778. The Corporation was incorporated by virtue of a deed of Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, on October 8th, 2009, published in the Mémorial C, No. 2205, "Recueil des Sociétés et Associations", on November 11th, 2009. The Corporation's articles of association were amended for the last time by a deed of the notary Jean Seckler, residing in Junglinster, acting as replacement of the notary Henri Beck, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, dated May 16th, 2014, in process of publication with the Mémorial C -Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is chaired by Ms. Peggy Simon, private employee, residing professionally at Echternach, 9, Rabatt, who appointed herself as scrutineer and the meeting elected as secretary Ms. Mariette SCHOU, private employee, residing professionally at Echternach, 9, Rabatt.

The chairman declared and requested the notary to act:

I. That the sole shareholder represented and the number of its shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxy will be registered with these minutes.

II. As appears from the said attendance list, all the eight hundred and three million, eight hundred and fifty-seven thousand, eight hundred and fifty-two (803,857,852) shares in circulation representing the entire share capital of the Corporation, presently set at eight hundred and three million, eight hundred and fifty-seven thousand, eight hundred and fifty-two Euro (EUR 803,857,852.-) are represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all the items of its agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1. Decide to increase the share capital by seventy-four million Euro (EUR 74,000,000.-), in order to raise it from its present amount of eight hundred and three million, eight hundred and fifty-seven thousand, eight hundred and fifty-two Euro (EUR 803,857,852.-) to eight hundred and seventy-seven million, eight hundred and fifty-seven thousand, eight hundred and fifty-two Euro (EUR 877,857,852.-) by the creation and issue of seventy-four million (74,000,000) new shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each and vested with the same rights and obligations as the existing shares;

2. Subscription to and full payment by Allseas Group S.A., a public limited liability company incorporated under the laws of Switzerland, having its registered office at Route de Pra de Plan 18, Case Postale 411, Châtel-Saint-Denis, Swi-

tzerland, registered with the Commercial Registry of Fribourg under number CH-232.0.730.296-3, of all the new shares to be issued by a contribution in cash for an amount of seventy-four million Euro (EUR 74,000,000.-).

3. Subsequent amendment of article 5 of the Corporation's articles of incorporation.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously made the following resolutions:

First resolution

The meeting resolved to increase the capital by seventy-four million Euro (EUR 74,000,000.-), in order to raise it from its present amount of eight hundred and three million, eight hundred and fifty-seven thousand, eight hundred and fifty-two Euro (EUR 803,857,852.-) to eight hundred and seventy-seven million, eight hundred and fifty-seven thousand, eight hundred and fifty-two Euro (EUR 877,857,852.-) by the creation and issue of seventy-four million (74,000,000) new shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each and vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Payment

The meeting resolved to acknowledge the subscription by Allseas Group S.A., prenamed, of all the new issued shares and the full payment of the related subscription price of seventy-four million Euro (EUR 74,000,000.-) by a contribution in cash for the corresponding amount so that, from now on, the Corporation has at its free and entire disposal this amount, as was certified to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting resolved to amend article 5 of the Corporation's articles of association to give it henceforth the following wording:

“ **Art. 5.** The capital of the corporation is fixed at eight hundred and seventy-seven million, eight hundred and fifty-seven thousand, eight hundred and fifty-two Euro (EUR 877,857,852.-) represented by eight hundred and seventy-seven million, eight hundred and fifty-seven thousand, eight hundred and fifty-two (877,857,852) shares with a nominal value of one Euro (1.-) each.

Shares may be evidenced at the owners' option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares”.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Corporation as a result of the presently stated amendments to the articles of association of the Corporation are estimated at six thousand four hundred Euro (EUR 6.400.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing entity, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing entity and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their Surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille quatorze, le vingt mai.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de la société anonyme Allseas Finance S.A. (ci-après la «Société»), ayant son siège social au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148.778. La Société a été constituée suivant acte du notaire Maître Paul Decker, notaire résidant à Luxembourg, reçu en date du 8 octobre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2205 du 11 novembre 2009. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler, de résidence à Junglinster, agissant en remplacement de Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, daté du 16 mai 2014, en voie de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Peggy Simon, employée privée, demeurant professionnellement à Echternach, 9, Rabatt,

qui se nomme elle-même comme scrutateur et qui désigne comme secrétaire Madame Mariette SCHOU, employée privée, demeurant professionnellement à Echternach, 9, Rabatt.

La présidente déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que l'actionnaire unique représenté et le nombre d'actions qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que la procuration, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que la totalité des huit cent trois millions, huit cent cinquante-sept mille, huit cent cinquante-deux (803.857.852) actions, représentant l'intégralité du capital social actuellement fixé à huit cent trois millions, huit cent cinquante-sept mille, huit cent cinquante-deux Euros (803.857.852,-EUR) est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de soixante-quatorze millions d'Euros (74.000.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de huit cent trois millions, huit cent cinquante-sept mille, huit cent cinquante-deux Euros (803.857.852,- EUR) à huit cent soixante-dix-sept millions, huit cent cinquante-sept mille, huit cent cinquante-deux Euros (877.857.852,- EUR), par la création et l'émission de soixante-quatorze millions (74.000.000) de nouvelles actions avec une valeur nominale d'un Euro (1,- EUR) chacune, ayant toutes les mêmes droits et obligations que les actions existantes;

2. Souscription et libération intégrale par Allseas Group S.A., une société anonyme régie par les lois suisses, ayant son siège social au Route de Pra de Plan 18, Case Postale 411, Châtel-Saint-Denis, Suisse, enregistrée auprès du Registre de commerce de Fribourg sous le numéro CH-232.0.730.296-3, des nouvelles actions qui seront émises, par apport en numéraire pour un montant de soixante-quatorze millions d'Euros (74.000.000,- EUR).

3. Modification afférente de l'article 5 des statuts de la Société.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de soixante-quatorze millions d'Euros (74.000.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de huit cent trois millions, huit cent cinquante-sept mille, huit cent cinquante-deux Euros (803.857.852,- EUR) à huit cent soixante-dix-sept millions, huit cent cinquante-sept mille, huit cent cinquante-deux Euros (877.857.852,- EUR), par la création et l'émission de soixante-quatorze millions (74.000.000) nouvelles actions avec une valeur nominale d'un Euro (1,- EUR) chacune, ayant toutes les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Souscription - Libération

L'assemblée a décidé d'accepter la souscription par Allseas Group S.A., prénommée, de la totalité des nouvelles actions émises et leur libération intégrale au prix de souscription de soixante-quatorze millions d'Euros (74.000.000,- EUR) par un apport en numéraire pour le montant correspondant de sorte que la Société a dès à présent à sa libre et entière disposition cette somme ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

Suite à la résolution précédente, l'article 5 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à huit cent soixante-dix-sept millions, huit cent cinquante-sept mille, huit cent cinquante-deux Euros (877.857.852,- EUR), représenté par huit cent soixante-dix-sept millions, huit cent cinquante-sept mille, huit cent cinquante-deux (877.857.852) actions d'une valeur nominale d'un Euro (1,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi».

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes modifications des statuts de la Société, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six mille quatre cents Euros (EUR 6.400.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Echternach, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les personnes comparantes, toutes connues du notaire par leur Noms, Prénoms, statut marital et résidences, ont signé avec Nous, le notaire instrumentant, le présent procès-verbal.

Signé: P. SIMON, M. SCHOU, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 21 mai 2014. Relation: ECH/2014/964. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): D. SPELLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 27 mai 2014.

Référence de publication: 2014074384/153.

(140087875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Aramis Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.525,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 128.116.

—
In the year two thousand and fourteen, on the twentieth day of May.

Before Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

CORESTATE INVESTMENTS 1 & Co. SENC, a general corporate partnership (société en nom collectif) incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having a share capital of one thousand euro (EUR 1,000.-), its registered office at 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 131.289,

hereby represented by Maître Patrick Chantrain, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

and

SECHEP INVESTMENTS HOLDING S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having a share capital of fifteen thousand euro (EUR 15,000.-), its registered office at 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 117.239,

hereby represented by Maître Patrick Chantrain, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

the appearing parties being hereinafter collectively referred to as the "Shareholders".

The above mentioned proxies, signed by the appearing persons and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed.

The Shareholders have requested the undersigned notary to record that the Shareholders are the sole shareholders of ARAMIS PROPERTIES S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred twenty-five euro (EUR 12,525.-), whose registered office is at 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Martine Schaeffer, notary then residing in Remich, Grand-Duchy of Luxembourg, of 17 April 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1413 of 10 July 2007 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 128116 (the "Company"). The articles of association of the Company have been lastly amended pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, dated 20 December 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 839 of 5 April 2008.

The Shareholders, represented as above mentioned, have recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To amend article two (2) of the articles of association of the Company which shall read as follows:

“ **Art. 2.** The object of the Company is the acquisition of equity stakes, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such equity stakes. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other way, any stock, securities, bonds, debentures, certificates of deposit or other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The purpose of the Company includes in particular the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to immovable properties, including the direct or indirect holding of equities in Luxembourg or foreign companies, having as principal object the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. The Company may issue, by means of private investment, shares, bonds and other securities representing debts or credits. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also grant guarantees and stand security in favour of third parties, to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise issue guarantees over all or over some of its assets.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.”

2. Miscellaneous

The Shareholders have requested the undersigned notary to record the following resolution:

Sole resolution

The Shareholders resolved to amend article two (2) of the articles of association of the Company which will from now on read as follows:

“ **Art. 2.** The object of the Company is the acquisition of equity stakes, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such equity stakes. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other way, any stock, securities, bonds, debentures, certificates of deposit or other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The purpose of the Company includes in particular the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to immovable properties, including the direct or indirect holding of equities in Luxembourg or foreign companies, having as principal object the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. The Company may issue, by means of private investment, shares, bonds and other securities representing debts or credits. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also grant guarantees and stand security in favour of third parties, to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise issue guarantees over all or over some of its assets.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.”

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately EUR 900.- (nine hundred Euro).

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, the said proxy holder signed together with Us, the notary this original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingtième jour du mois de mai.

Par-devant Nous Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU:

CORESTATE INVESTMENTS 1 & Co. SENC, une société en nom collectif de droit luxembourgeois, ayant un capital social de mille euros (EUR 1.000,-), son siège social au 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131289, représentée aux fins des présentes par Maître Patrick Chantrain, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée sous seing privé,

et

SECHEP INVESTMENTS HOLDING S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant un capital social de quinze mille euros (EUR 15.000,-), son siège social au 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117239,

représentée aux fins des présentes par Maître Patrick Chantrain, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée sous seing privé,

les comparantes étant ci-après collectivement dénommées les «Associées».

Les procurations susmentionnées, signées par les comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées aux présentes.

Les Associées ont requis le notaire soussigné d'acter que les Associées sont les seules associées de ARAMIS PROPERTIES S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 12.525,-), dont le siège social est au 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Martine Schaeffer, notaire alors de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 17 avril 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1413 du 10 juillet 2007 et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 128116 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 20 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 839 en date du 5 avril 2008.

Les Associées, représentées comme indiqué ci-avant, ont reconnu avoir été dûment et pleinement informées des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article deux (2) des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

L'objet social de la Société inclut également l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger ainsi que toutes opérations immobilières, en ce inclus, la détention directe ou indirecte de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, dont l'objet principal est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts, d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.»

2. Divers.

Les Associées ont requis le notaire soussigné d'acter la résolution suivante:

Résolution unique

Les Associées décident de modifier l'article deux (2) des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

L'objet social de la Société inclut également l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger ainsi que toutes opérations immobilières, en ce inclus, la détention directe ou indirecte de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, dont l'objet principal est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts, d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.»

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte, sont estimés approximativement à EUR900.- (neuf cents euros).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête des comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. CHANTRAIN, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 22 mai 2014. Relation: DIE/2014/6427. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé) pd: RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 26 mai 2014.

Référence de publication: 2014074428/183.

(140087874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

**A.E.F Junghof S.à r.l, Société à responsabilité limitée,
(anc. A.E.F. Frankfurt S.à r.l).**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 183.206.

In the year two thousand fourteen, on the twentieth day of March.

Before Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

“A.E. Funding Luxembourg S.à r.l.” having its registered office at 15, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg, registered with the Trade and Companies's register of Luxembourg under section B number B182060,

here represented by Mrs Virginie PIERRU, notary clerk, residing professionally in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal on March 13th, 2014.

Such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as aforesaid, is the sole shareholder (“the Sole Shareholder”) of “A.E.F. Frankfurt S.à r.l.”, having its registered office in L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen (the “Company”), incorporated by a deed of the undersigned notary on November 27th, 2013, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 580 on March 5th, 2014,

registered with the Trade and Companies's register of Luxembourg under section B number 183.206.

The Sole Shareholder, represented as aforesaid and representing the share capital, has requested the undersigned notary to pass the following resolutions contained into the agenda as follows:

Agenda:

1. Waiver of the convening notice.
2. Change of the name of the Company from “A.E.F Frankfurt S.à r.l.” to “A.E.F. Junghof S.à r.l.”.
3. Subsequent restatement of article number 2 of the article of association of the Company.
4. Miscellaneous.

First resolution:

The entire share capital is represented at the general meeting, the Sole Shareholder waives the convening themselves to be duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been made available before the meeting.

Second resolution:

The Sole Shareholder changes the name of the Company from "A.E.F Frankfurt S.à r.l." to "A.E.F. Junghof S.à r.l.".

Third resolution:

Following the aforesaid resolution, the Sole Shareholder decides to modify the article 2 of the Articles of incorporation of the Company, as follows:

“ **Art. 2. Corporate name.** The Company will have the name “A.E.F. Junghof S.à r.l.” (hereafter the "Company").”

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the corporation as a result of this document are estimated at approximately eight hundred euro (EUR 800.-).

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, well known by the notary, by her surname, first name, civil status and residence, has signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil quatorze, le vingt mars.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

«A.E. Funding Luxembourg S.à r.l.» ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg, immatriculée près du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 182.060.

ici représentée par Mademoiselle Virginie PIERRU, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 13 mars 2014.

Laquelle procuration, après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme ci-avant, est la seule et unique associée («l'Associée Unique») de la société à responsabilité limitée «A.E.F. Frankfurt S.à r.l.», avec siège social à L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen (la «Société»), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 27 novembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 580 le 5 mars 2014,

immatriculée près du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 183.206.

L'Associée Unique, représentée comme ci-avant et représentant le capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions contenues dans l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Renonciation aux formalités de convocation.
2. Changement du nom de la Société «A.E.F. Frankfurt S.à r.l.» en «A.E.F. Junghof S.à r.l.».
3. Modification subséquent de l'article 2 des statuts de la Société.
4. Divers.

Première résolution:

L'intégralité du capital social étant représentée à l'assemblée générale, l'Associée Unique renonce aux formalités de convocation, se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été rendue accessible avant l'assemblée générale.

Seconde résolution:

L'Associée Unique change le nom de la Société «A.E.F. Frankfurt S.à r.l.» en «A.E.F. Junghof S.à r.l.».

Troisième résolution:

Suite à la précédente résolution, l'Associée Unique décide de modifier l'article 2 des statuts de la Société, comme suit:

« **Art. 2. Dénomination.** La Société aura la dénomination «A.E.F.Junghof S.à r.l.» (ci-après «La Société»).»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à huit cents euros (800,-EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française à la requête de la personne comparante et en cas de divergence entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite au mandataire du comparant connu du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V.PIERRU, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25.03.2014. Relation: LAC/2014/13791. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR COPIE CONFORME, délivré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 20.03.2014.

Référence de publication: 2014074374/93.

(140087820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

AGCOM, Agencement-Communication S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3844 Schifflange, Z.I Letzebuerger Heck.

R.C.S. Luxembourg B 160.051.

L'an deux mille quatorze, le cinq mai.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

A COMPARU:

Monsieur Fabrice HAMM, gérant de société, né à Hagondange (France) le 5 janvier 1965, demeurant à F-57120 Rombas, 7, avenue Hector Berlioz, détenteur de cent vingt-cinq (125) parts sociales.

Lequel comparant, agissant en sa qualité de seul associé de la société à responsabilité limitée "AGCOM, AGENCEMENT - COMMUNICATION S. à r.l." (numéro d'identité 2011 24 11 497), avec siège social à L-3895 Foetz, 3, rue des Artisans, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 160.051, constituée suivant acte reçu par le notaire Aloyse BIEL, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 23 mars 2011, publié au Mémorial C numéro 1295 du 15 juin 2011,

a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. - Cessions de parts sociales

I) Suivant cession de parts sociales sous seing privé signée en date du 8 mars 2012, Monsieur Henri François dit François LAURENT, employé privé, demeurant à F-57640 Sanry les Vigy, 8, rue de l'École a cédé sous les garanties de droit à Monsieur Fabrice HAMM, comparant, ce acceptant, les vingt-cinq (25) parts sociales qu'il détenait dans la prédite société "AGCOM, AGENCEMENT - COMMUNICATION S. à r.l.".

II) Suivant cession de parts sociales sous seing privé signée en date du 8 mars 2012, Monsieur Jean-Michel URBANO, gérant de société, demeurant à F-57700 Neufchef, 18, rue du Conroy a cédé sous les garanties de droit à Monsieur Fabrice HAMM, comparant, ce acceptant, les vingt-cinq (25) parts sociales qu'il détenait dans la prédite société "AGCOM, AGENCEMENT - COMMUNICATION S. à r.l.".

Le cessionnaire s'est trouvé subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir du 8 mars 2012. Le cessionnaire a participé aux bénéfices et pertes à partir du même jour.

Les prédites cessions de parts sociales, après avoir été paraphées "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Monsieur Fabrice HAMM, préqualifié, déclare parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société et renonce à toute garantie de la part des cédants Messieurs Henri François dit François LAURENT et Jean-Michel URBANO.

Le gérant unique, Monsieur Fabrice HAMM, préqualifié, déclare accepter les prédites cessions de parts sociales au nom de la société, conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code Civil et de l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Suite aux prédites cessions, les parts sociales appartiennent actuellement en totalité à Monsieur Fabrice HAMM, préqualifié.

II. - Assemblée générale extraordinaire

Ensuite Monsieur Fabrice HAMM, seul associé de la société "AGCOM, AGENCEMENT - COMMUNICATION S. à r.l.", a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Afin de tenir compte des cessions de parts susvisées, l'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500.-), représenté par CENT VINGT-CINQ (125) parts sociales d'une valeur nominale de CENT EUROS (€ 100.-) chacune.»

Deuxième résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de L-3895 Foetz, 3, rue des Artisans à L-3844 Schifflange Z.I. Letzebuerger Heck et en conséquence de modifier l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** Le siège social est établi à Schifflange. Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés à prendre conformément aux dispositions de l'article 9 (2) des statuts.»

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à mille euros (€ 1.000.-).

Le comparant déclare, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le bénéficiaire réel de la société, respectivement des cessions de parts sociales susvisées faisant l'objet des présentes et agir pour son propre compte et certifie que la société ne se livre pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: HAMM, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 15 mai 2014. Relation: CAP/2014/1862. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande.

Bascharage, le 27 mai 2014.

Référence de publication: 2014074412/67.

(140088251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Claremont Restaurant Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 182.840.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty fifth day of April.

Before Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Mrs Cristina Floroiu-Andrei, private employee, residing professionally in Luxembourg, acting as proxyholder of:

1) Mr Akbar Alexander LARI, born on 26th June 1943 in Iran, residing at 75 East, 77th Street, New York, 10075 (USA),

2) Mr Stephen D. LARI, born on 4th September 1972 in Iran, residing at 211 East, 76th Street, New York, 10075 (USA),

3) Mr John LARI, born on 27th December 1974 in Iran, residing at 376 Oyster Bay Road, Locust Valley, NY 10560 (USA),

4) Ms Cristina LARI, born on 4th June 1977 in Iran, residing at 235 East, 73th Street, New York, 10021 (USA),

5) Mr James BEARD, born on 23rd May 1972 in Connecticut (USA) residing at 29 East, 10th Street, New York, 1000-6157 (USA), and

6) Mr Shawn EMAMJOMEH, born on 11th June 1969 in Iran, residing at 1106 Bond Street, 07112 Ashbury Park (USA), by virtue of six (6) proxies given under private seal on February 20th, 2014

The said proxies, after having been signed “ne varietur” by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to this notarial deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing parties, represented as aforesaid, are the shareholders (the “Shareholders”) of CLAREMONT RESTAURANT PARTNERS S.à r.l. with registered office L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated on December 6th, 2013 pursuant to a deed of Me Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 334 of February 6th, 2014,

registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (R.C.S. Luxembourg) under the number B 182840 (the “Company”).

The Shareholders, represented as aforesaid and representing the entire share capital, have requested the undersigned notary to act the following resolutions contained into the agenda:

Agenda:

1. Transfer of the registered office address to the municipality of Luxembourg;
2. Subsequent amendment of the article 5 of the Company articles of incorporation, first paragraph;
3. Any other business.

First Resolution:

The shareholders transfer the registered office from 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg to 18, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Second Resolution

Subsequently the shareholders amend the first paragraph of article 5 of the articles of Association as follow:

“The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg.”

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately nine hundred Euro (EUR 900.-).

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French versions, the English version will prevail.

This document having been read to the proxyholder of the appearing parties, who is known to the undersigned notary by her surname, name, civil status and residence, the said proxyholder of the appearing parties signed the present deed together with the undersigned notary.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L’an deux mil quatorze, le vingt-cinq avril,

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Madame Cristina Floroiu-Andrei, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en tant que mandataire de:

1) Monsieur Akbar Alexander LARI, né le 26 juin 1943 en Iran, résidant au 75 East, 77th Street, New York, 10075 (USA),

2) Monsieur Stephen D. LARI, né le 4 septembre 1972 en Iran, résidant au 211 East, 76th Street, New York, 10075 (USA),

3) Monsieur John LARI, né le 27 décembre 1974 en Iran, résidant au 376 Oyster Bay Road, Locust Valley, NY 10560 (USA),

4) Madame Cristina LARI, née le 4 juin 1977 en Iran, résidant au 235 East, 73th Street, New York, 10021 (USA),

5) Monsieur James BEARD, né le 23 mai 1972 à Connecticut (USA) résidant au 29 East, 10th Street, New York, 1000-6157 (USA), et

6) Monsieur Shawn EMAMJOMEH, né le 11 juin 1969 en Iran, résidant à 1106 Bond Street, 07112 Ashbury Park (USA), en vertu de six (6) procurations données sous seing privé en date du 20 février 2014;

Lesquelles procurations, après avoir été paraphées «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour les besoins de l’enregistrement.

Les comparants, représentés comme ci-avant, sont les associés (les «Associés») de la société à responsabilité limitée CLAREMONT RESTAURANT PARTNERS S.à r.l., ayant son siège social à L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves,

Grand-Duché de Luxembourg, constituée le 6 décembre 2013 suivant un acte de Maître Paul BETTINGEN notaire, de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N ° 334, du 6 février 2014,

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) sous le numéro B 182.840 (la Société).

Les Associés, représentés comme ci-avant et représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions contenues dans l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social dans la commune de Luxembourg;
2. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société;
3. Divers.

Première résolution:

Les associés transfèrent le siège social de 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg vers 18, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Deuxième résolution:

En conséquence de ce qui précède, les associés modifient le premier alinéa de l'article 5 des statuts comme suit:
«Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.».

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à la somme de neuf cents euros (EUR 900,-).

Dont acte, fait et passé, même date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes et en cas de divergence entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Et après lecture faite à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire soussigné par son nom, prénom usuel, état civil et demeure, ladite mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: C.FLOROIU-ANDREI, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 avril 2014. Relation: LAC/2014/19810. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR COPIE CONFORME, délivrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 27 mai 2014.

Référence de publication: 2014074562/103.

(140088490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Dome 5 SCSp, Société en Commandite simple.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 187.253.

—
EXTRAIT

I/ La Société, Dome 5 SCSp, une société en commandite spéciale, a été constituée par acte sous seing privé signé en date du 26 mai 2014 pour une durée illimitée, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

II/ Il résulte du contrat social que l'objet social de la Société s'inscrit comme suit:

La Société peut réaliser toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

La Société peut notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et droits de propriété intellectuelle de toute origine, et participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise.

La société pourra, dans ce même contexte, acquérir, disposer et investir dans des prêts, valeurs immobilière, titres, actifs, obligations, billets à ordre, avances, actions, bons de souscription et autres sûretés.

Elle peut également acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et droits de propriété intellectuelle, les faire mettre en valeur et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La Société peut accorder tout concours (par voie de prêts, avances, garanties, sûretés ou autres) aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (notamment par exemple, ses associés ou entités liées).

En général, la Société peut également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, prendre toutes mesures pour sauvegarder ses droits et réaliser toutes opérations, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui favorisent son développement.

La Société peut emprunter sous toute forme que ce soit excepté par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts, convertibles ou non, et/ou de créances. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

III/ Il résulte du contrat social que la société suivante a été nommée en tant qu'associé commandité assurant les pouvoirs de gérance de la Société pour une durée illimitée:

- Petrusse 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège sociale au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 170686.

Son pouvoir est inscrit comme suit:

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature de son associé commandité représenté par ses signataires dûment autorisés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, 26 mai 2014.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2014074593/51.

(140087659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

FFI III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 187.243.

STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the nineteenth day of the month of May.

Before Maître Edouard DELOSCH, notary, residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

FFI Fund Ltd., an exempted company incorporated in the Cayman Islands with limited liability, having its registered office at dms Corporate Services Ltd, P.O. Box 1344, 20 Genesis Close, dms House, Grand Cayman KY1-1108, Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies of the Cayman Islands under number CR-78644,

represented by Me Maryline ESTEVES, maître en droit, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated 9 May 2014, which shall be registered together with the present deed.

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the undersigned notary to draw up the articles of incorporation of a limited liability company FFI III S.à r.l. (société à responsabilité limitée) which is hereby established as follows:

Art. 1. Denomination. A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "FFI III S.à r.l." (the "Company") is hereby formed by the appearing party and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

Art. 2. Object. The object of the Company is the acquisition, holding, management and disposal of participations and any interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, enterprises or investments, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange

or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, claims, loans, loan participations, certificates of deposits and any other securities or financial instruments or assets of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The Company may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise and may invest in any way and manage a portfolio of patents or any other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds, notes and debentures or any kind of debt or equity securities.

The Company may lend funds including without limitation resulting from any borrowings of the Company or from the issue of any equity or debt securities of any kind, to its subsidiaries, affiliated companies or any other company or entity it deems fit.

The Company may give guarantees and grant securities to any third party for its own obligations and undertakings as well as for the obligations of any companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity it deems fit and generally for its own benefit or such entities' benefit. The Company may further pledge, transfer or encumber or otherwise create securities over some or all of its assets.

In a general fashion it may grant assistance in any way to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity it deems fit, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Any of the above is to be understood in the broadest sense and any enumeration is not exhaustive or limiting in any way. The object of the Company includes any transaction or agreement which is entered into by the Company consistent with the foregoing.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purposes.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. Registered Office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

Art. 5. Share capital. The issued share capital of the Company is set at one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000) divided into one hundred thousand (100,000) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association and the Company may proceed to the repurchase of its other shares upon resolution of its shareholders.

Any available share premium shall be distributable.

Art. 6. Transfer of Shares. Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy five percent of the Company's capital.

Art. 7. Management of the Company. The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

The sole manager or as the case may be the board of managers is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by the articles of incorporation to the general meeting shall be within the competence of the sole manager or as the case may be the board of managers. Vis-à-vis third parties the sole manager or as the case may be the board of managers has the most extensive powers to act on behalf of the

Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company not reserved by law or the articles of incorporation to the general meeting or as may be provided herein.

The managers are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (*ad nutum*) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also at any time be held by conference call or similar means only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours (24) at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, e-mail or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company. In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers including at least one class A and one class B manager (including by way of representation).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound by the sole signature in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the sole signature of anyone of the managers, provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will only be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager. In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the sole manager (if there is only one) or, as the case may be, the board of managers or anyone of the managers or, in the event of classes of managers, by one class A and one class B manager acting together.

Art. 8. Liability of the Managers. The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

Subject to the exceptions and limitations listed below, every person who is, or has been, a manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

No indemnification shall be provided to any manager or officer:

(i) Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

(ii) With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

(iii) In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the board of managers.

The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall

affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this Article.

Art. 9. Shareholder voting rights. Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

Art. 10. Shareholder Meetings. Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing one hundred percent (100%) of the issued share capital.

In case and for as long as the Company has more than 25 shareholders, an annual general meeting shall be held on first Tuesday of the month of April at 11:00 of each year. If such day is not a business day, the meeting shall be held on the immediately following business day.

Art. 11. Accounting Year. The accounting year begins on 1st January of each year and ends on 31st December of the same year save for the first accounting year which shall commence on the day of incorporation and end on 31st December 2014.

Art. 12. Financial Statements. Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or, as the case may be, the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

Art. 13. Distributions. Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves and premium but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

Art. 14. Dissolution. In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

Art. 15. Sole Shareholder. If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 16. Applicable law. For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

Subscription and payment

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed and entirely paid-up the following shares:

| Subscriber | Number of shares | Subscription price (USD) |
|-----------------------|------------------|--------------------------|
| FFI Fund Ltd. | 100,000 | 100,000 |
| Total | 100,000 | 100,000 |

At the time of subscription the appearing party also paid up as an additional amount of ten thousand US Dollars (USD 10,000) which are to be allocated to the legal reserve(réserve légale).

Evidence of the payment of the total subscription price and the legal reserve has been shown to the undersigned notary.

Expenses, Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand and three hundred Euro (€ 1.300).

Extraordinary general meeting

The sole shareholder has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at:

47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. The following persons are appointed managers of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company each with such signature powers as set forth in the articles of association of the Company:

Class A Manager

- Mrs Nancy Zimmerman, professionally residing at 500 Boylston Street, 17th Floor Boston, MA 02116, United States of America, born on 2 July 1963 in Chicago, Illinois, United States of America.

- Mr John Spinney, professionally residing at 500 Boylston Street, 17th Floor Boston, MA 02116, United States of America, born on 24 May 1965 in Waltham, United States of America.

Class B Managers

- Mrs Natisha Ramroop professionally residing at 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, born on 24th September 1978 in Arima, Trinidad and Tobago.

- Mr Allen Foley, professionally residing at 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, born on 29th October 1974 in Cork, Ireland.

- Mr Frits Carlsen, professionally residing at 47, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, born on 4th September 1958, in Copenhagen, Denmark.

Special disposition

The first accounting year shall begin on the date of incorporation and shall terminate on 31st December 2014.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le dix-neuvième jour du mois de mai.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

FFI Fund Ltd., une exempted company à responsabilité limitée constituée aux Îles Caïmans, ayant son siège social à dms Corporate Services Ltd, P.O. Box 1344, 20 Genesis Close, dms House, Grand Cayman KY1-1108, Îles Caïmans, immatriculée auprès du Registrar of Companies des Îles Caïmans sous le numéro CR-78644,

représentée par Me Maryline ESTEVES, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration en date du 9 mai 2014, laquelle sera enregistrée avec le présent acte.

La partie comparante, ès qualités qu'elle agit, a demandé au notaire soussigné d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée FFI III S.à r.l. qui est constituée par les présentes:

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé par la partie comparante et toutes les personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «FFI III S.à r.l.» (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est l'acquisition, la détention, la gestion et la disposition de participations et de tout intérêt, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans d'autres entités, entreprises ou investissements, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que la cession par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, de titres obligataires, de créances, de prêts, de participations dans des prêts, de certificats de dépôts et de tout autre type de valeurs mobilières ou d'instruments financiers ou d'avoirs, ainsi que la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise, et peut investir de quelque manière que ce soit et gérer un portefeuille de brevets ou tout autre droit de propriété intellectuelle de toute nature ou origine. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer ses activités par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations, de titres obligataires et de certificats de créance ou toute sorte de titres de créance ou de titres de participation.

La Société peut prêter des fonds, y compris sans limitation ceux résultant de tout emprunt de la Société ou de l'émission de tout type de titres de participation ou de créance, à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société ou entité qu'elle juge appropriée.

La Société peut donner des garanties et octroyer des sûretés à tout tiers pour ses propres obligations et engagements ainsi que pour les obligations de toute société ou autre entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient, ou toute autre société ou entité qu'elle juge appropriée et ce, généralement à son propre profit ou au profit de ces entités. La Société peut aussi mettre en gage, transférer ou grever ou autrement constituer des titres sur certains ou la totalité de ses actifs.

D'une manière générale elle peut prêter assistance de toute manière aux sociétés ou autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre société ou entreprise que la Société juge appropriée, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Tout ce qui précède doit être entendu au sens large et toute énumération n'est en aucune manière exhaustive ou limitative. L'objet de la Société comprend toute transaction conclue ou tout contrat conclu par la Société conformément avec ce qui précède.

Enfin, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision prise en assemblée générale extraordinaire des associés délibérant conformément aux modalités prévues en matière modification des statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité en vertu d'une du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le gérant ou, le cas échéant, le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre les activités normales de la Société au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance de toute partie intéressée par le gérant ou, le cas échéant, le conseil de gérance.

Art. 5. Capital social. Le capital social émis de la Société est fixé à cent mille dollars américains (100.000 USD) divisé en cent mille (100.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar américain (1 USD) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit en vertu d'une résolution des associés adoptés conformément aux modalités prévues en matière de modification des présents statuts et la Société peuvent procéder au rachat de ses propres parts sociales en vertu d'une décision de ses associés.

Toute prime d'émission disponible sera distribuable.

Art. 6. Transfert de parts sociales. Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf disposition contraire de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées à des non associés que moyennant l'agrément donné par les associés représentant au moins soixante-quinze pour cent du capital social de la Société.

Art. 7. Gérance de la Société. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus larges afin de pouvoir gérer les activités de la Société et d'autoriser et/ou d'effectuer tout acte de disposition et d'administration relevant de l'objet de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance. Vis-à-vis des tiers le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus afin d'agir pour le compte de la Société en toutes circonstances et de faire, autoriser et approuver tout acte et toute opération concernant la Société qui ne sont pas réservés par la loi ou par les statuts à l'assemblée générale ou tel que prévu dans les présents statuts.

Les gérants sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés statuant à la majorité simple, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leur mandat. Si aucune durée n'est indiquée, les gérants sont nommés pour une durée indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) et à tout moment.

Dans le cas où il y a plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens similaires de communication permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion peut également se tenir sous forme de conférence téléphonique ou de moyens similaires uniquement. La participation à, ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, câble, télégramme, télex, e-mail ou télécopie ou tout autre moyen similaire de communication. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tenant à une heure et en un lieu déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

L'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de deux classes différentes, à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B. Une telle classification de gérants doit être dûment enregistrée dans le procès-verbal de la réunion concernée et les gérants doivent être identifiés en fonction de la classe à laquelle ils appartiennent.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des gérants de la Société. Dans le cas toutefois où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B), toutes les résolutions du conseil de gérance ne pourront être valablement prises que si elles sont approuvées par la majorité des gérants dont au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B (qui peuvent être représentés).

Le conseil de gérance peut également, à l'unanimité, adopter des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, câble ou télécopie ou courrier électronique ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment signés faisant foi de la résolution. Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et un extrait de ces derniers pourra être émis sous la signature individuelle d'un gérant.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique en cas d'un seul gérant, et dans le cas d'un conseil de gérance, par la signature d'un des gérants, à condition toutefois que dans le cas où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B), la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B. Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la seule signature de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant unique (s'il n'y a qu'un seul gérant) ou, le cas échéant, par le conseil de gérance ou l'un des gérants, ou, en cas de classes de gérants, par un gérant de classe A et un gérant de classe B agissant ensemble.

Art. 8. Responsabilité des gérants. Les gérants ne sont pas personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que représentants de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs obligations.

Sous réserve des exceptions et limites énumérées ci-dessous, toute personne qui est, ou a été, gérant ou fondé de pouvoir de la Société sera, dans la mesure la plus large permise par la loi, indemnisée par la Société pour toute responsabilité encourue et toutes dépenses raisonnablement engagées ou payées par elle en rapport avec toute demande, action, plainte ou procédure dans laquelle elle est impliquée en tant que partie ou autrement en raison de son mandat actuel ou passé de gérant ou fondé de pouvoir et pour les sommes payées ou contractées par elle dans le cadre de leur règlement. Les termes «demande», «action», «plainte» ou «procédure» s'appliqueront à toutes les demandes, actions, plaintes ou procédures (civiles, pénales ou autres, y compris toute procédure d'appel) actuelles ou futures et les termes «responsabilité» et «dépenses» devront comprendre, sans limitation, les honoraires d'avocats, frais, jugements et montants payés en règlement et autres responsabilités.

Aucune indemnité ne sera versée à un gérant ou fondé de pouvoir:

(i) en cas de mise en cause de sa responsabilité envers la Société ou ses associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement des obligations découlant de ses fonctions;

(ii) pour toute affaire dans laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

(iii) en cas de règlement, à moins que ce règlement n'ait été approuvé par une juridiction compétente ou par le conseil de gérance.

Le droit d'indemnisation prévu par les présentes sera divisible, n'affectera aucun autre droit dont un gérant ou fondé de pouvoir peut bénéficier actuellement ou ultérieurement, subsistera à l'égard de toute personne ayant cessé d'être gérant ou fondé de pouvoir et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de cette personne. Les dispositions du présent article n'affecteront aucun droit d'indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les gérants, dirigeants ou fondés de pouvoir en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

Les dépenses liées à la préparation et à la représentation d'une défense à l'encontre de toute demande, action, plainte ou procédure de la nature décrite dans le présent article, seront avancées par la Société avant toute décision finale sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du dirigeant ou du fondé de pouvoir de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas droit à une indemnisation au titre du présent article.

Art. 9. Droits de vote des associés. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il dispose d'un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il détient et peut se faire valablement représenter aux assemblées des associés par un porteur de procuration spéciale.

Art. 10. Assemblées des associés. Les décisions prises par les associés sont adoptées dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise concernant les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure la loi le permet) ou aux assemblées. Toute assemblée des associés de la Société régulièrement constituée ou toute résolution circulaire valable (le cas échéant) représentera l'ensemble des associés de la Société.

Les assemblées seront convoquées par un avis de convocation envoyé par lettre recommandée aux associés à leur adresse figurant dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date d'une assemblée. Si l'intégralité du capital social de la Société est représentée à une assemblée, l'assemblée peut se tenir sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions sera envoyé aux associés à leur adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société ou moins huit (8) jours avant la date effective proposée des résolutions. Les résolutions prendront effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi en matière de décisions collectives (ou sous réserve de la satisfaction des conditions de majorité soient remplies, à la date y précisée). Une résolution écrite unanime peut être adoptée à tout moment et sans convocation préalable.

Sauf disposition contraire de la loi, (i) les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte lors de la première assemblée ou la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix exprimées, quelle que soit la portion du capital représentée. (ii) Toutefois, les décisions concernant la modification des Statuts seront prises par (x) une majorité des Associés (y) représentant au moins trois quarts du capital social émis et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les associés représentant cent pour cent (100%) du capital social émis.

Si et aussi longtemps que la Société compte plus de 25 associés, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier mardi du mois d'avril de chaque année à 11h00. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le jour ouvrable suivant.

Art. 11. Exercice comptable. L'exercice comptable commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année, sauf pour le premier exercice comptable qui commencera le jour de la constitution de la société et se terminera le 31 décembre 2014.

Art. 12. Comptes annuels. Chaque année, à la fin de l'exercice comptable, le gérant ou, le cas échéant, le conseil de gérance établit les comptes annuels.

Les comptes annuels sont à la disposition des associés au siège social de la Société.

Art. 13. Distributions. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur la base d'un état comptable préparé par le gérant ou, le cas échéant, le conseil de gérance, faisant apparaître que les fonds disponibles pour la distribution sont suffisants, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des résultats réalisés depuis la fin du dernier exercice comptable, augmenté des bénéfices reportés et des réserves et prime distribuables et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes à porter en réserves en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés en vertu d'une décision prise en assemblée générale des associés.

La prime d'émission peut être distribuée aux associés en vertu d'une décision prise en assemblée générale des associés. Cette dernière peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

Art. 14. Dissolution. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non et qui sont nommés par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 15. Associé Unique. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales de la Société entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 16. Loi Applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Souscription et paiement

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par la partie comparante, celle-ci a souscrit et intégralement libéré les parts sociales suivantes:

| Souscripteur | Nombre des parts sociales | Prix de souscription (USD) |
|-----------------------|---------------------------|----------------------------|
| FFI Fund Ltd. | 100.000 | 100.000 |
| Total | 100.000 | 100.000 |

Au moment de la souscription, la partie comparante a également payé un montant supplémentaire de dix mille dollars américains (10.000 USD) qui sont à allouer à la réserve légale.

Preuve du paiement du prix total de souscription et de la réserve légale a été donnée au notaire instrumentant.

Dépenses, Estimation

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société en raison de sa formation sont estimés à environ mille trois cent euros (1.300 €).

Assemblée générale extraordinaire

Séance tenante, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé à:

L-1855 Luxembourg, 47, avenue John F. Kennedy.

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société chacun avec pouvoir de signature comme prévu dans les statuts:

Gérant de classe A

- Mme Nancy Zimmerman, résidant professionnellement au 500 Boylston Street, 17th Floor Boston, MA 02116, États-Unis d'Amérique, née le 2 juillet 1963 à Chicago, Illinois, États-Unis d'Amérique.

- M. John Spinney, résidant professionnellement au 500 Boylston Street, 17th Floor Boston, MA 02116, États-Unis d'Amérique, né le 24 mai 1965 à Waltham, Illinois, États-Unis d'Amérique.

Gérants de classe B

- Mme Natisha Ramroop, résidant professionnellement à L-1637 Luxembourg, 5, rue Goethe, née le 24 septembre 1978 à Arima, Trinité-et-Tobago.

- M. Allen Foley, résidant professionnellement à L-1637 Luxembourg, 5, rue Goethe, né le 29 octobre 1974 à Cork, Irlande.

- M. Frits Carlsen, résidant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy, né le 4 septembre 1958, à Copenhague, Danemark.

Disposition transitoire

Le premier exercice comptable commence à la date de la constitution et se termine le 31 décembre 2014.

En foi de quoi Nous, Notaire soussigné, avons apposé notre sceau en date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu à la personne comparante, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ladite personne comparante a signé le présent acte en original avec Nous, Notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction en langue française. En cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Signé: M. ESTEVES, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 21 mai 2014. Relation: DIE/2014/6394. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Releveur (signé) pd: RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 23 mai 2014.

Référence de publication: 2014074675/470.

(140087440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

**Faerschthaff société civile, Société Civile,
(anc. Faerschthaf société civile).**

Siège social: L-5310 Contern, 14, rue de Moutfort.

R.C.S. Luxembourg E 2.982.

L'an deux mille quatorze, le deux mai.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

ONT COMPARU:

1.- Monsieur Eugène MEDINGER, cultivateur, né à Luxembourg le 9 août 1955 et son épouse Madame Claudine KIRSCH, biochimiste, née à Luxembourg, le 10 avril 1959, demeurant ensemble à L-5310 Contern, 14, rue de Moutfort, détenteurs ensemble de cent dix (110) parts sociales.

2.- Madame Monique KIRSCH, employée d'Etat, née à San Bernardino (USA) le 14 septembre 1968, demeurant à L-5316 Contern, Faerschthaff, détentrice de cent dix (110) parts sociales.

Les comparants préqualifiés sub 1.- et 2.-, agissant en leur qualité de seuls associés de la société civile "FAERSCHTHAF société civile" (numéro d'identité 1994 70 00 503), avec siège social à L-5310 Contern, 14, rue de Moutfort, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro E 2982, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 4 mai 1994, publié au Mémorial C, numéro 366 du 29 septembre 1994,

ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Observations préliminaires

Les associés déclarent que lors de la constitution de la société, les parts sociales avaient été souscrites comme suit:

- les époux Eugène MEDINGER-KIRSCH, préqualifiés sub 1.-: cent dix (110) parts sociales;
- Madame Marie-Louise HEUERTZ, épouse de Monsieur Edouard RAUSCH: cinquante-cinq (55) parts sociales;
- Monsieur Arsène RAUSCH: cinquante-cinq (55) parts sociales.

Suivant acte de partage d'ascendants reçu par le notaire instrumentant en date du 21 février 1997, Madame Marie-Louise HEUERTZ a fait donation à son fils Monsieur Arsène RAUSCH des cinquante-cinq (55) parts sociales qu'elle détenait dans la prédite société "FAERSCHTHAF société civile".

Monsieur Arsène RAUSCH est décédé à Luxembourg le 18 décembre 2012.

En vertu d'un acte modificatif de régime matrimonial reçu par le notaire instrumentant en date du 19 avril 2011, contenant adoption par les époux Arsène RAUSCH - Monique KIRSCH de la communauté universelle des biens avec clause d'attribution de la totalité de ladite communauté au survivant d'eux, les cent dix (110) parts sociales ayant appartenu à Monsieur Arsène RAUSCH appartiennent actuellement à Madame Monique KIRSCH.

En conséquence de ce qui précède, les deux cent vingt (220) parts sociales sont actuellement réparties comme suit:

| | |
|--|-----|
| 1) Monsieur et Madame Eugène MEDINGER-KIRSCH, ensemble cent dix parts sociales | 110 |
| 2) Madame Monique KIRSCH, cent dix parts sociales | 110 |
| Total: deux cent vingt parts sociales | 220 |

Première résolution

Les associés décident de conférer à la société une durée illimitée et de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

„III. - Gesellschaftsdauer

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.“ Deuxième résolution Les associés décident de convertir le capital social de onze millions de francs luxembourgeois (LUF 11.000.000.-) en deux cent soixante-douze mille six cent quatre-vingt-deux euros quatre-vingt-huit cents (€ 272.682,88.-), au taux de conversion de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (LUF 40,3399.-) pour un euro (€ 1.-) et de supprimer la valeur nominale des deux cent vingt (220) parts sociales existantes.

En conséquence, les associés décident de modifier l'article 5 (actuel) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

„ **Art. 5.** Das gesamte Gesellschaftskapital beträgt zweihundertzweiundsiebzigttausendsechshundertzweiundachtzig Euro achtundachtzig Cent (€ 272.682,88.-) und ist eingeteilt in zweihundertzwanzig (220) Anteilscheine ohne Nominalwert. Das Gesellschaftskapital kann durch einstimmigen Beschluß der Gesellschafter erhöht oder herabgesetzt werden.,,

Troisième résolution

Les associés décident de modifier l'article 9 (actuel) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

„ **Art. 9.** Die jährliche Gewinnausschüttung an die Gesellschafter erfolgt nach Maßgabe des eingebrachten Kapitals, der eingebrachten Produktionsrechte und der eingebrachten Arbeit. Die Modalitäten dieser Gewinnausschüttung werden in einer internen Vereinbarung festgelegt.

Dem oder den Geschäftsführern zahlt die Gesellschaft keine spezielle Entschädigung, da die Erledigung ihrer Aufgaben zu ihrer normalen Arbeitszeit gehört.“

Quatrième résolution

Les associés décident de modifier l'article 18 (actuel) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

„ **Art. 18.** Die Gesellschafter ernennen einen oder mehrere Geschäftsführer, deren Aufgabe es ist, alle sich der Gesellschaft stellenden Probleme zu formulieren und dafür Sorge zu tragen, dass eine Entscheidung, in der statutarisch vorgesehene Form, getroffen wird. Außerdem hat (haben) der oder die Geschäftsführer über alle Beschlüsse Protokoll zu führen und für deren Durch- und Ausführung Sorge zu tragen. Des Weiteren erledigt der oder die Geschäftsführer sämtliche Aufgaben, welche ihm (ihnen) durch das Betriebsreglement anvertraut werden.

Ein Betriebsreglement legt für den oder die Geschäftsführer seine oder deren speziellen Aufgabenbereich fest. Das gleiche Reglement regelt die wirtschaftliche Betriebsführung, einbegriffen die an die Gesellschafter zu zahlenden Pachtentschädigungen jedweder Art, die Arbeitsentlohnung für Gesellschafter und deren Familienangehörigen und die Kapitalverzinsung, sowie die Modalitäten gemäß denen alle innerbetrieblichen Beschlüsse gefasst werden.

Der oder die Geschäftsführer hat (haben) die weitestgehenden Befugnisse um jegliche Gesellschaftsangelegenheiten zu führen und die Gesellschaft im Rahmen des Gesellschaftszweckes zu verwalten, jedoch können sie nur mit vorheriger Zustimmung der Mitgesellschafter Immobilien erwerben oder verkaufen, Hypotheken aufnehmen, Verpfändungen vornehmen und Beteiligungen an anderen Gesellschaften übernehmen.

Dem oder den Geschäftsführer(n) steht es frei mittels Spezial- oder Generalvollmachten Dritte mit den Geschäften der Gesellschaft zu betrauen und deren Rechte, Entschädigungsansprüche und Tätigkeitsdauer zu bestimmen.“

Cinquième résolution

Les associés constatent que suite au décès du gérant Monsieur Arsène RAUSCH, le gérant unique de la société est désormais Monsieur Eugène MEDINGER, préqualifié.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant, exception faite des opérations pour lesquelles l'approbation préalable de tous les associés est requise, conformément à l'article 18 (actuel) des statuts.

Sixième résolution

Les associés décident de modifier les articles 15 (actuel) et 25 (actuel) des statuts pour leur donner la teneur suivante:

„ **Art. 15.** In ihren gegenseitigen Beziehungen und gegenüber den Gläubigern der Gesellschaft sind die Gesellschafter bis zum 2. Mai 2014 haftbar für die Schulden der Gesellschaft im Verhältnis zu ihren Anteilscheinen; nach diesem Datum gemäß den in einer internen Vereinbarung festgelegten Modalitäten. “

„ **Art. 25.** Das Netto-Produkt, das nach der Liquidation übrig bleibt, nachdem alle durch die Gesellschaft eingegangenen Verpflichtungen getilgt wurden, wird unter die Gesellschafter nach den in einer gemeinsamen Vereinbarung festgelegten Modalitäten verteilt.“

Septième résolution

Les associés décident de supprimer les articles 4, 10, 11, 12, 13 et 30 actuels des statuts et de renuméroter en conséquence les articles actuels des statuts.

Huitième résolution

Les associés décident de changer la dénomination sociale en "FAERSCHTHAFF société civile" et en conséquence de modifier l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

„ **Art. 2.** Die Gesellschaft trägt den Namen "FAERSCHTHAFF société civile". Ihr Sitz befindet sich in Contern und kann durch einen einstimmigen Beschluss der Gesellschafter an einen anderen Ort des Grossherzogtums verlegt werden.“

Les comparants déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être les bénéficiaires réels de la société faisant l'objet des présentes et agir pour leur propre compte et certifient que la société ne se livre pas et ne s'est pas livrée pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

94029

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à mille euros (€ 1.000.-).

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: ERPELDING, C. KIRSCH, M. KIRSCH, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 13 mai 2014. Relation: CAP/2014/1772. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande.

Bascharage, le 21 mai 2014.

Référence de publication: 2014074671/114.

(140087776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Leggett & Platt Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 90.012.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 99.175.

Suite au changement de l'associé unique, veuillez noter que l'associé unique est désormais:

Leggett & Platt Canada Co., Luxembourg Branch, immatriculé sous le Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 183794, dont le siège social est, 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, qui détient 14.402 parts, représenté par les représentants permanents (gérants) suivants:

1) Johannes L. de Zwart, gérant catégorie A, né le 19 juin 1967 à s'Gravenhage, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2) Carol Thurnheer, gérant de catégorie B, née le 9 juillet 1972 à Berneck SG, Suisse, ayant son adresse professionnelle à 201, rue de Luxembourg, L-7540 Rollingen/Mersch.

3) Jacob Mudde, gérant de catégorie A, né le 14 octobre 1969, à Rotterdam, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2014.

Pour la Société

Johannes L. de Zwart

Gérant de Catégorie A

Référence de publication: 2014073901/23.

(140086392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Beyla Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 144.480.

L'an deux mille quatorze, le quatorzième jour du mois de mai;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'«Assemblée Générale») de BEYLA INVESTMENTS S.A., une société anonyme valablement constituée selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 144.480, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 22 janvier 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 429 du 26 février 2009, lesquels statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 21 février 2014, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la «Société»).

L'Assemblée Générale est présidée par Maître Frédéric GERVAIS, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg (le «Président»). Le Président désigne Madame Andrea PEÑA, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en qualité de secrétaire (le «Secrétaire»). Le Président et le Secrétaire désignent Maître Morgane IMGRUND, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en qualité de scrutateur (le «Scrutateur»).

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur forment ensemble le bureau de l'Assemblée Générale (le «Bureau»).

Le Bureau ainsi constitué établit la liste de présence, laquelle, après avoir été signée «ne varietur» par les actionnaires présents, les mandataires des associés représentés, les membres du Bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte, ensemble avec les procurations des actionnaires représentés, afin d'être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le Président déclare et requiert du notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Il ressort de la liste de présence que tous les actionnaires de la Société, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont présents ou valablement représentés à l'Assemblée Générale laquelle peut dès lors valablement délibérer et décider sur tous les points de l'ordre du jour sans convocation préalable conformément aux dispositions des statuts de la Société.

II. Tous les actionnaires confirment avoir été valablement convoqués à la présente Assemblée Générale et renoncent, pour autant que de besoin, à toute publication et à tout droit résultant de l'absence d'une convocation écrite préalable.

III. L'ordre du jour de l'Assemblée Générale (l'«Ordre du Jour») est le suivant:

1. Modification de l'article 4 des statuts de la Société, lequel aura dorénavant le contenu suivant:

«La Société est nommée et agi en qualité d'associé gérant commandité exclusivement au profit de la société BEYLA SCA SICAV-FIS, une société en commandite par actions, ayant le statut d'une société d'investissement à capital variable fond d'investissement spécialisé (le «Fonds») soumise aux dispositions de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés, telle que modifiée (la «Loi du 13 février 2007»).

La Société pourra également prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans le Fonds et procéder à la détention, la gestion et le développement de ces participations.

D'une manière générale, la Société peut exécuter toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.»

2. Octroi de pouvoir à tout administrateur de la Société et/ou à tout avocat de l'étude NOVALAW-GJP, chacun agissant sous sa seule signature au nom et pour le compte de la Société, afin de prendre toute mesure et de signer tout document nécessaire et accessoire relatif aux résolutions à prendre sur base du présent Ordre du Jour;

3. Divers.

IV. Les actionnaires représentant l'intégralité du capital social de la Société étant présents ou valablement représentés à l'Assemblée Générale, l'Assemblée Générale est dûment constituée et peut valablement décider sur tous les points mentionnés à l'Ordre du Jour.

Après délibération sur tous les points de l'Ordre du Jour, l'Assemblée Générale adopte unanimement les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société, lequel aura dorénavant le contenu suivant:

«La Société est nommée et agi en qualité d'associé gérant commandité exclusivement au profit de la société BEYLA SCA SICAV-FIS, une société en commandite par actions, ayant le statut d'une société d'investissement à capital variable fond d'investissement spécialisé (le «Fonds») soumise aux dispositions de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés, telle que modifiée (la «Loi du 13 février 2007»).

La Société pourra également prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans le Fonds et procéder à la détention, la gestion et le développement de ces participations.

D'une manière générale, la Société peut exécuter toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.»

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale a décidé d'autoriser tout administrateur de la Société et/ou tout avocat de l'étude NOVALAW-GJP, chacun agissant sous sa seule signature au nom et pour le compte de la Société afin de prendre toute mesure et de signer tout document nécessaire et accessoire relatif aux résolutions prises ci-dessus.

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'Assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, le Président a ensuite clôturé l'Assemblée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à neuf cent cinquante euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. GERVAIS, A. PEÑA, M. IMGRUND, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 mai 2014. LAC/2014/23219. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Référence de publication: 2014074476/80.

(140087475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Irrus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2740 Luxembourg, 1, rue Nicolas Welter.

R.C.S. Luxembourg B 117.113.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Société tenue en date du 22 mai 2014

Jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Société approuvant les comptes de l'exercice social 2014, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Gérants

Gérants "A"

Mats Håkan HÅKANSSON, Gérant "A"

adresse professionnelle 1, rue Nicolas Welter, L - 2740 Luxembourg

Karl Joakim LARSSON, Gérant "A"

adresse professionnelle 1, rue Nicolas Welter, L - 2740 Luxembourg

Gérants "B"

Lars-Åke Stefan JONASSON, Gérant "B"

adresse professionnelle 1, rue Nicolas Welter, L - 2740 Luxembourg

Tom RATTLEFF, Gérant "B"

adresse professionnelle 15, Scheelevägen, SE - 223 70 Lund

Luxembourg, le 22 mai 2014.

Pour avis sincère et conforme

Pour Irrus S.à r.l.

Mats Håkansson

Gérant "A"

Référence de publication: 2014073865/26.

(140086949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Dome 6 SCSp, Société en Commandite spéciale.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 187.252.

—
EXTRAIT

I/ La Société, Dome 6 SCSp, une société en commandite spéciale, a été constituée par acte sous seing privé signé en date du 26 mai 2014 pour une durée illimitée, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

II/ Il résulte du contrat social que l'objet social de la Société s'inscrit comme suit:

La Société peut réaliser toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

La Société peut notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et droits de propriété intellectuelle de toute origine, et participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise.

La société pourra, dans ce même contexte, acquérir, disposer et investir dans des prêts, valeurs immobilière, titres, actifs, obligations, billets à ordre, avances, actions, bons de souscription et autres sûretés.

Elle peut également acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et droits de propriété intellectuelle, les faire mettre en valeur et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La Société peut accorder tout concours (par voie de prêts, avances, garanties, sûretés ou autres) aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (notamment par exemple, ses associés ou entités liées).

En général, la Société peut également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, prendre toutes mesures pour sauvegarder ses droits et réaliser toutes opérations, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui favorisent son développement.

La Société peut emprunter sous toute forme que ce soit excepté par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts, convertibles ou non, et/ou de créances. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

III/ Il résulte du contrat social que la société suivante a été nommée en tant qu'associé commandité assurant les pouvoirs de gestion de la Société pour une durée illimitée:

- Petrusse 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège sociale au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 170686.

Son pouvoir est inscrit comme suit:

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature de son associé commandité représenté par ses signataires dûment autorisés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, 26 mai 2014.

Pour extrait conforme.

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2014074594/51.

(140087658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Montrica Global Opportunities Master Fund (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 250.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 139.020.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société du 8 mai 2014

Au 8 mai 2014, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

-Reconnaître les démissions de Steven Michael Petersen, né le 14 octobre 1974 à Bay Shore, Etats-Unis d'Amérique, ayant comme adresse professionnelle 888 Seventh Avenue, 38th floor, New York 10019, Etats-Unis d'Amérique en tant que gérants de catégorie B de la Société avec effet le 8 mai 2014.

- Approuver la nomination de Stephen Bufano, né le 21 March 1979 à Fort Lee, New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, ayant comme adresse professionnelle 888 Seventh Avenue, 38th floor, New York 10019, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de catégorie B de la Société avec effet le 8 mai 2014.

Depuis cette date, le conseil de gestion de la Société est désormais composé des personnes suivante:

- Pedro Fernandes das Neves (gérant de catégorie A)

- Stephen Bufano (gérant de catégorie B)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2014.

Montrica Global Opportunities Master Fund

TPG-Axon Management LP, its Investment Manager

Mary Lee

Chief Legal Officer

Référence de publication: 2014073946/25.

(140086862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.
